

REVUE DE PRESSE

Conférence du 31 janvier 2024

Résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC



AFP – Agence France Presse : 31 janvier : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

Le Figaro.fr : 31 janvier : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024 selon le secteur

Le Moniteur.fr : 31 janvier : Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

Le Moniteur.fr La Quotidienne : 31 janvier : Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

Batiactu : 1^{er} février : L'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024

BFM.TV : 1^{er} février : « Une baisse de marge très claire » : le secteur des matériaux de construction s'inquiète pour 2024

Fortuneo : 1^{er} février : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

L'Echo de la Baie : 1^{er} février : Conjoncture et perspectives des industries de produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

Batiweb : 1^{er} février : la crise des matériaux de construction devrait se poursuivre en 2024

Batirama – 1^{er} février : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

DNA –Dernières Nouvelles d'Alsace : 1^{er} février : Bâtiment : En France, la crise des matériaux de construction va empirer

L'Alsace : 1^{er} février : Bâtiment : En France, la crise des matériaux de construction va empirer

Opéra Energie : 2 février : les professionnels de la construction sonnent l'alarme

AEF Info : 2 février : le sondage de l'AIMCC sur le marché des produits de construction

BatiToday : 2 février : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

Batiactu : 2 février : L'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024

Décisions Achat-Online : 2 février : Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

Batinfo : 5 février : Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

Construction Cayola : 5 février : Produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

Batiweb : 8 février : La crise des matériaux de construction devrait se poursuivre en 2024

Le Moniteur : 9 février : Matériaux : Les industriels entrent dans le dur

Le 7 : 13 février : Dossier construction économie : Les matériaux victimes collatérales

Les Echos : 13 février : Entreprises : Pompes à chaleur, portes, fenêtres... victimes de la crise de l'immobilier

Le 7.info : 13 février : Les matériaux victimes collatérales

Le Journal du Bâtiment et des TP en Rhône-Alpes : 15 février : Matériaux de construction : l'AIMCC pessimiste pour 2024

Batimédias : 15 février : Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : les résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

AC Presse : 16 février : L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Le 20 h de France 2 : 17 février : La vente de logements neufs a chuté de près de 51,8 % en France, impactant les chantiers de rénovation et ralentissant la production de pompes à chaleur. Itw de Philippe Gruat

Bati Zepros.fr : 22 février : Produits de construction : le pessimisme gagne les industriels

Béton(s) Magazine : 22 février : L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Négoce Zepros : février-mars : Conjoncture - Produits de construction : la fissure s'étend

Le Moniteur des Artisans : 23 février : Conjoncture : les matériaux en baisse

Bati Zepros : mars : Etude – Repères éco - Produits de construction : le pessimisme gagne les industriels

Process : 15 mars : L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

My Sweet Immo : 15 mars : Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

Kréa CCTP : 19 mars : Le secteur des matériaux, également touché par la crise

Zepros Métiers Réno : mars-avril : Étude AIMCC – Bulletin de santé des matériaux : un pouls au ralenti

Travaux : mars : L'AIMCC analyse les tendances du marché de la construction

Prescription Batimedia : mars : Conjoncture et perspectives des produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

Béton(s) Magazine : mars-avril : L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Matériaux de construction: la crise va s'accroître en 2024

La crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur ([AIMCC](#)).

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête "ont connu une baisse d'activité", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, "les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels", a indiqué l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un "soutien à l'activité des entreprises", avec une "politique de la relance (de l'immobilier) neuf et des rénovations d'ampleur".

"L'absence de politique claire concernant le logement" des derniers gouvernements "a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce", a déploré Philippe Gruat, président de l'AIMCC, lors d'un point presse.

Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la "simplification des normes", tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a "une baisse de marge très claire dans l'industrie", souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros oeuvre (filière du béton) anticipant une baisse supérieure à -15%, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de -15%", précise l'AIMCC.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, le gros oeuvre (filière du béton) anticipant "des résultats en baisse très importante, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de 15%", précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient "rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture".

Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier "levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Matériaux de construction: la crise va s'accroître en 2024 selon le secteur



Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%. Phoophinyo / stock.adobe.com

La crise du secteur des [matériaux de construction](#) va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur (AIMCC).

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête «*ont connu une baisse d'activité*», dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, «*les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels*», a indiqué l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un «*soutien à l'activité des entreprises*», avec une «*politique de la relance (de l'immobilier) neuve et des rénovations d'ampleur*». «*L'absence de politique claire concernant le logement*» des derniers gouvernements «*a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce*», a déploré Philippe Gruat, président de l'[AIMCC](#), lors d'un point presse.

Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la «*simplification des normes*», tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer. Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a «*une baisse de marge très claire dans l'industrie*», souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros oeuvre (filiale du béton) anticipant une baisse supérieure à -15%, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant « pas au-delà de -15% », précise l'AIMCC. Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, le gros oeuvre (filiale du béton) anticipant « des résultats en baisse très importante, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant » pas au-delà de 15% », précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient » rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture « . Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier » levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

Après avoir clos un chapitre 2023 sur une fin amère avec une activité en baisse de 5% en volume pour près de la moitié de ses membres, l'AIMCC a ouvert un chapitre 2024 qui s'annonce bien sombre : plus de la moitié des industriels de la construction s'attendent à un nouveau recul de 5 à 10% de leur activité.



© AIMCC

Le président de l'AIMCC, Philippe Gruat, a appelé à la solidarité entre les acteurs du BTP.

Oui, le secteur de la construction est en crise. Et si ses différents acteurs appellent le gouvernement à agir, le manque d'unité agace Philippe Gruat, président de l'AIMCC (Association des industries des produits de construction) : « [Alors que le Premier ministre, Gabriel Attal, a donné dans son discours de politique général beaucoup d'informations qui vont dans le bon sens pour le secteur de la construction](#) - sans toutefois rentrer dans les détails - il ne faudrait pas que l'on se mette à écouter le dernier qui a parlé dans un cabinet ministériel ou celui qui a parlé le plus fort dans les journaux avec 36 logos en bas de sa tribune (*allusion à peine voilée à l'Alliance pour le logement, NDLR*). On se connaît, on sait s'entendre. Mettons-nous tous autour de la table. J'insiste sur le collectif : les décisions pour le secteur doivent être prises en commun. »

Il faudra au moins ça pour permettre aux industriels de la construction membres de l'AIMCC (**39 organisations professionnelles adhérentes désormais, dont récemment Routes de France et Afipec (peintures), représentant plus de 7000 entreprises, pour plus de 45 000 emplois et plus de 60 Mds € de chiffre d'affaires**) d'espérer des jours meilleurs.

L'activité en baisse continue

En effet selon les résultats de la dernière enquête de l'AIMCC, **47 % des 29 organisations ont connu une baisse d'activité supérieure à -5 % en 2023**. Une baisse principalement imputée au recul de la demande (35 % des répondants) et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts (25 %).

Et 2024 s'annonce pire : les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité (en volume) au regard de 2023 (déjà à la baisse). **Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %**. Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). En cause toujours : les contraintes financières et la baisse de la demande.

Seul point positif (et surprenant) : à la question « quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 » : **60 % considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture**. Le second oeuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros oeuvre envisage une diminution de ses effectifs.

La transition écologique malgré tout

Dans ce contexte morose, l'AIMCC a légèrement revu l'ordre de ses priorités : le **soutien à l'activité vient évidemment en tête** (exigence d'un plan de relance de la construction neuve, massification de la rénovation énergétique, solidarité de la filière...), suivent le **maintien de la compétitivité** (maîtrise des coûts et des données) et **enfin la transition écologique** (feuilles de route de décarbonation de chaque famille après celles du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes, REP, économie circulaire).



Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

Après avoir clos un chapitre 2023 sur une fin amère avec une activité en baisse de 5% en volume pour près de la moitié de ses membres, l'AIMCC a ouvert un chapitre 2024 qui s'annonce bien sombre : plus de la moitié des industriels de la construction s'attendent à un nouveau recul de 5 à 10% de leur activité.



© AIMCC

Le président de l'AIMCC, Philippe Gruat, a appelé à la solidarité entre les acteurs du BTP.

Oui, le secteur de la construction est en crise. Et si ses différents acteurs appellent le gouvernement à agir, le manque d'unité agace Philippe Gruat, président de l'AIMCC (Association

des industries des produits de construction) : « Alors que le Premier ministre, Gabriel Attal, a donné dans son discours de politique général beaucoup d'informations qui vont dans le bon sens pour le secteur de la construction - sans toutefois rentrer dans les détails - il ne faudrait pas que l'on se mette à écouter le dernier qui a parlé dans un cabinet ministériel ou celui qui a parlé le plus fort dans les journaux avec 36 logos en bas de sa tribune (*allusion à peine voilée à l'Alliance pour le logement, NDLR*). On se connaît, on sait s'entendre. Mettons-nous tous autour de la table. J'insiste sur le collectif : les décisions pour le secteur doivent être prises en commun. »

Il faudra au moins ça pour permettre aux industriels de la construction membres de l'AIMCC (**39 organisations professionnelles adhérentes désormais, dont récemment Routes de France et Afipec (peintures), représentant plus de 7000 entreprises, pour plus de 45 000 emplois et plus de 60 Mds € de chiffre d'affaires**) d'espérer des jours meilleurs.

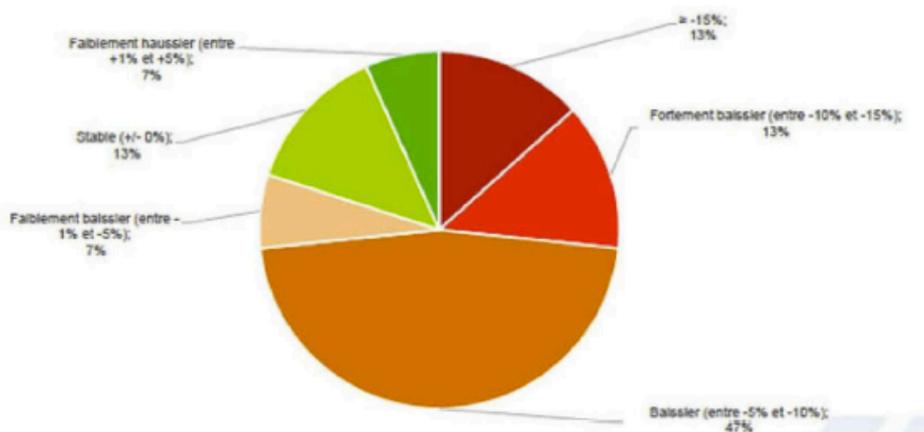
L'activité en baisse continue

En effet selon les résultats de la dernière enquête de l'AIMCC, **47 % des 29 organisations ont connu une baisse d'activité supérieure à -5 % en 2023**. Une baisse principalement imputée au **recul de la demande** (35 % des répondants) et aux **conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts** (25 %).

Et 2024 s'annonce pire : les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité (en volume) au regard de 2023 (déjà à la baisse). **Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %**. Pour 26 % des

répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). En cause toujours : les contraintes financières et la baisse de la demande.

Opinion des organisations professionnelles sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction



Seul point positif (et surprenant) : à la question « quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 » : **60 % considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture.** Le second œuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros œuvre envisage une diminution de ses effectifs.

La transition écologique malgré tout

Dans ce contexte morose, l'AIMCC a légèrement revu l'ordre de ses priorités : le **soutien à l'activité vient évidemment en tête** (exigence d'un plan de relance de la construction neuve, massification de la rénovation énergétique, solidarité de la filière...), suivent le **maintien de la compétitivité** (maîtrise des coûts et des données) et **enfin la transition écologique**

(feuilles de route de décarbonation de chaque famille après celles du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes, REP, économie circulaire).



L'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024

Steve Carpentier, le 31/01/2024 à 18:05 [b] Contenu réservé aux abonnés Batiactu+



Philippe Gruat, le président de l'AIMCC, lors de la conférence de presse à Paris le 31 janvier 2024. © AIMCC

ÉTUDE. L'organisation professionnelle a conduit une enquête auprès de ses adhérents. Il en ressort une inquiétude grandissante quant aux volumes d'activité envisagés par les entreprises en 2024. Elles sont toutefois confiantes sur le volet de l'emploi avec 60% d'entre elles

qui tablent sur des effectifs stables, voire en progression sur l'année en cours.

Philippe Gruat, le président de l'association des industries des produits de construction (AIMCC), est à la tête d'une fédération professionnelle qui ne représente pas moins de 7.000 entreprises et 430.000 emplois répartis au sein de 39 organisations professionnelles. A ce titre, assis qu'il est sur un chiffre d'affaires global de 60Md€ soit 3% du PIB français, son message est clair : le secteur de la construction doit cesser de se disperser par des annonces individuelles et fédérer les énergies pour parler d'une seule voix. Il faut dire que l'enquête annuelle de tendances dont l'AIMCC vient de rendre publics les résultats lors d'une conférence de presse organisée à Paris le 31 janvier n'est pas des plus rieuses.

2023, la baisse de la demande comme frein principal

Le bilan de 2023 donne d'ores et déjà le ton puisque concernant le volume d'activité enregistré, 86% des répondants déclarent une baisse, dont 47% la calculent supérieure à -5%. Les 14% restants sont pour leur part partagés entre progression et stagnation. Concernant le niveau d'activité par filière, l'enquête montre que le secteur du gros œuvre déclare des résultats quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022, tandis que de son côté, le second œuvre ressent dans sa majorité une hausse légère de sa production vendue de matériaux de construction. Pour les industriels, les raisons principales invoquées sont clairement identifiées : la baisse de la demande, pour 35% des organisations professionnelles interrogées, mais aussi la hausse des coûts salariaux pour 25% d'entre elles. Les prix de l'énergie n'apparaissent plus pour leur part dans le haut du panier des freins conjoncturels puisqu'à

peine 10% des répondants leur imputent leurs difficultés économiques.

2024, *annus horribilis*

Reste que si 2023 peut se caractériser par un atterrissage en douceur, 2024 a toutes les allures du *crash*. Toujours d'après l'enquête de l'AIMCC qui lui permet de dessiner quelques perspectives marquantes pour l'année en cours, près de la moitié des industriels (47%) tablent sur une baisse comprise entre -5% et -10% de leur volume d'activité. Pire : ils sont 26% à l'entrevoir supérieure à -10%. Dans le détail et par segment de marché, les chiffres sont encore plus préoccupants puisque côté gros œuvre, la baisse anticipée devrait être supérieure à -15%. Une humeur qui ne semble toutefois pas surprendre l'AIMCC qui avait prévu cette décélération. Sur le volet recrutement et malgré une conjoncture peu rassurante, les industriels sont toutefois 60% à tabler sur une stagnation de leurs effectifs, voire une progression. Le gros œuvre est encore une fois le segment d'activité qui affiche les craintes les plus fortes et s'attend pour sa part à une diminution de l'emploi.

D'autant que si l'emploi est là, les compétences ne le sont pas forcément. Les techniciens de maintenance continuent dans le volet raréfaction puisque plus de 45% des industriels disent éprouver des difficultés à en embaucher.

Faire pression sur les pouvoirs publics

Pour les industriels, les freins à l'activité pour 2024 sont clairement montrés du doigt : les contraintes financières et la baisse de la demande. Les tensions d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie passent pour leur part au second plan. Face à cette avalanche de mauvaises notes, l'AIMCC ne compte pas cependant baisser les bras et s'est fixée une ligne

de conduite : exiger des pouvoirs publics la relance de la construction neuve et de la rénovation. *"Le verbe exiger n'est pas totalement adapté car cela fait des années que nous alertons le gouvernement sur la crise du logement, argue Philippe Gruat. Nous n'avons eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics, sans avoir jamais reçu de véritable écoute. Si nous n'avons pas dans nos habitudes de crier au loup, notre voix n'a été entendue que début 2023. La prise de conscience est bien tardive".* L'AIMCC qui se dit engagée au nom de ses adhérents dans la décarbonation de ses activités industrielles ne veut pas non plus lâcher sur ce chapitre essentiel du passage à l'industrie verte. *"Il faut surmonter la baisse du volume d'activité qui est forte dans sa violence tout en maintenant l'objectif sur le long terme de transformation du secteur industriel afin de coller aux objectifs de la transition écologique",* a tenu à affirmer Philippe Gruat. De quoi rassurer sur une éventuelle "pause environnementale" dictée par des impératifs de sauvetage du secteur industriel des fabricants de produits de la construction.

Attendre de voir

Un Philippe Gruat qui s'est dit pour sa part rassuré par les annonces faites par le Premier ministre Gabriel Attal lors de son discours de politique générale mardi 30 janvier. *"La simplification des normes, la réquisition des logements vides, le second volet du programme industrie verte ou encore l'intégration des logements intermédiaires au décompte de la loi SRU sont des annonces qui vont dans le bon sens, concède-t-il. L'essentiel de son discours sur le logement nous convient. Reste à savoir comment cela sera mis en œuvre et à quel rythme, car il faut bien dire que le diable se cache souvent dans les détails".*



"Une baisse de marge très claire": le secteur des matériaux de construction s'inquiète pour 2024

Vidéo:

https://www.bfmtv.com/immobilier/construction/une-baisse-de-marge-tres-claire-le-secteur-des-materiaux-de-construction-s-inquiete-pour-2024_AD-202402010405.html

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans une enquête "ont connu une baisse d'activité", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%.

La crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée par une association des industriels du secteur (AIMCC). En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête "ont connu une baisse d'activité", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, "les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la [baisse de la demande](#) sont très largement au centre des préoccupations des industriels", a indiqué l'Association française des [industries des produits de construction \(AIMCC\)](#) dans un communiqué. En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un "soutien à l'activité des entreprises", avec une "politique de la relance (de l'immobilier) neuf et des rénovations d'ampleur".

"L'absence de politique claire concernant le logement" des derniers gouvernements "a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce", a déploré Philippe Gruat, président de l'AIMCC, lors d'un point presse. Il a toutefois salué [les annonces du Premier ministre Gabriel Attal](#), mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la "simplification des normes", tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Fort recours du secteur à l'intérim

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a "une baisse de marge très claire dans l'industrie", souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros oeuvre (filiale du béton) anticipant une baisse supérieure à 15%, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de 15%", précise l'AIMCC. Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient "rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture". Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier "levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Concernant la transition écologique du secteur et sa décarbonation, elle demeure une "priorité de long terme", selon M. Gruat, qui a toutefois prévenu que "lorsqu'une crise de ce niveau-là se profile, la première action, c'est aussi la survie de nos entreprises et la solidité de leurs bilans". Enfin, s'agissant de l'objectif fixé par le gouvernement de 200.000 rénovations thermiques d'ampleur, il ne pourra être atteint que sous réserve de mesures complémentaires, notamment "un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace" et un renforcement de l'Agence nationale de



www.bfmtv.com

"Une baisse de marge très claire": le secteur des matériaux de construction s'inquiète pour 2024

1 Février 2024

p. 2/2

[Visualiser l'article](#)

l'habitat (Anah) "pour faire face à l'afflux de dossiers".

D.L. avec AFP

Matériaux de construction: la crise va s'accroître en 2024

AFP

La crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur ([AIMCC](#)).

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête "ont connu une baisse d'activité", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, "les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels", a indiqué l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un "soutien à l'activité des entreprises", avec une "politique de la relance (de l'immobilier) neuve et des rénovations d'ampleur".

"L'absence de politique claire concernant le logement" des derniers gouvernements "a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce", a déploré Philippe Gruat, président de l'AIMCC, lors d'un point presse.

Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la "simplification des normes", tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a "une baisse de marge très claire dans l'industrie", souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros œuvre (filiale du béton) anticipant une baisse supérieure à -15%, alors que le second œuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de -15%", précise l'AIMCC.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, le gros œuvre (filiale du béton) anticipant "des résultats en baisse très importante, alors que le second œuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de 15%", précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient "rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture".

Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier "levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : les résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC



L'AIMCC a organisé le 31 janvier une conférence pour présenter les résultats de son enquête annuelle de tendances. Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'AIMCC, fabricants de produits de gros oeuvre, second oeuvre et équipements ont été invités à y répondre en ligne entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante: 40 % gros oeuvre, 47 % second oeuvre et 13 % équipements.

Bilan de l'année 2023 : principaux résultats de l'enquête

Concernant le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) pour les produits entrant dans la construction, par rapport à 2022 : **86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.**

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises, la baisse générale d'activité en 2023 est principalement imputée à **la baisse de la demande pour 35 % des répondants et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts pour 25 % d'entre eux.** Parmi les autres freins cités : les contraintes de main d'oeuvre pour 12 %, les tensions sur les prix d'approvisionnement pour 11 % et sur les prix de l'énergie pour 10 %, puis les disponibilités de matériels et matériaux pour 6 %.

Pour le niveau d'activité par filière, **le gros oeuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le second oeuvre affiche majoritairement une légère hausse.** Les résultats des équipements sont beaucoup plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Enjeux et perspectives pour 2024 : principaux résultats de l'enquête

Concernant l'opinion sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction, les industriels prévoient un **fléchissement très significatif de l'activité en 2024 au regard de 2023 (déjà à la baisse)**. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

Les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes : **le gros oeuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second oeuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15 % et que les équipements sont cohérents dans leurs réponses avec le second oeuvre.**

À la question quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 : **60 % considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture**. Le second oeuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros oeuvre envisage une diminution de ses effectifs.

À la question quels profils d'emplois seront les plus recherchés en 2024, **près de la moitié des organisations professionnelles interrogées répondent celui des techniciens.**

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que **les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels**, alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'oeuvre.

Les principales attentes des entreprises de la filière construction pour 2024 sont *(par ordre décroissant)* : **la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation, la décarbonation, la transformation numérique, la formation des collaborateurs et le développement de la souveraineté nationale et européenne.**

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

Le soutien à l'activité des entreprises, en exigeant des pouvoirs publics une politique de la relance du neuf et des rénovations d'ampleur, en massifiant la rénovation performante des bâtiments et en impulsant la solidarité de l'ensemble de la filière.

La compétitivité et l'autonomie stratégique, en accélérant la transition écologique tout en maîtrisant les coûts, en fortifiant la propriété des données de l'association et en maîtrisant leur exploitation.

La transition écologique, en impulsant et en accompagnant les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits, en décarbonant les process, produits et ouvrages, en représentant les industriels dans le déploiement de la REP et d'actions d'économie circulaire (sobriété de l'utilisation des ressources naturelles, cadrage des conditions de réemplois,...).

Avec l'apport du CSF Industries pour la construction

L'AIMCC souligne son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de transition écologique et de compétitivité, mais aussi les progrès notables sur les projets « structurants » du Contrat Stratégique de Filière (actions collectives et innovations de rupture), notamment des feuilles de route de décarbonation des industries du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes.

Les nouveaux projets « structurants » démarrés fin 2023 se poursuivront en 2024 avec la participation active du secrétariat général du Conseil National de l'Industrie, pour bâtir un **Plan de Sobriété Hydrique des industries pour la construction et une dizaine de projets d'économie circulaire dans la construction** visant, en particulier, le développement du recyclage de produits en béton et en terre cuite, des peintures et des produits routiers.

Le mot de Philippe Gruat, président de l'AIMCC

Face aux multiples enjeux auxquels les industriels vont être confrontés en 2024, notre première priorité sera de soutenir leur activité, en exigeant des pouvoirs publics une politique de relance du neuf mais aussi la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à une nouvelle crise financière, nous appelons de nos vœux la solidarité de l'ensemble de la filière car c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. Notre deuxième priorité sera d'assurer compétitivité et autonomie stratégique aux industriels qui doivent accélérer la transition écologique, tout en maîtrisant les coûts dans une conjoncture complexifiée par l'augmentation des coûts salariaux liés à l'inflation, des prix de l'énergie et des matières qui ne reviendront pas à leurs prix initiaux et par leur obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Notre ambition en 2024 sera également de continuer à impulser et accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits et de représenter les industriels dans le déploiement de la REP pour contribuer à plus d'intégration de contenu en recyclé dans les produits. Enfin, nous continuerons à accompagner les industriels dans la mise en oeuvre d'actions d'économie circulaire, en s'assurant que les produits réemployés soient toujours conformes aux normes actuelles, que les responsabilités assurantielles soient définies et que les metteurs sur marché de ces produits produisent des FDES.

L'AIMCC, Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 39 organisations professionnelles adhérentes, 430 000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français.

La crise des matériaux de construction devrait se poursuivre en 2024



Écouter cet article

00:00 / 03:05

> Vie des sociétés

Publié le 01 février 2024

Partager : [f](#) [X](#) [in](#) [e](#)

L'Association des industries des produits de construction (AIMCC) a présenté, à l'occasion d'une conférence de presse, les résultats de son enquête annuelle sur les tendances du secteur. Volume d'activité en 2023, principaux freins à leur activité ou encore perspectives pour 2024... Voici ce qui est ressorti de cette conférence.



Le secteur des matériaux ne déroge pas à la règle. Lui aussi subit de plein fouet la crise du logement qui gangrène le pays depuis de nombreux mois. C'est en tout cas ce que révèlent les résultats d'une enquête dévoilée ce mercredi par l'Association des industries des produits de construction (AIMCC), à laquelle ont participé 29 des 39 organisations professionnelles du secteur.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. **En 2023, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité**, et 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %. Une baisse de l'activité qui s'explique surtout, pour 35 % des répondants, par **une baisse de la demande**. L'inflation est la deuxième cause, puisque 25 % des répondants la considèrent comme responsable de la baisse de leur activité.

Or, **2024 ne présage rien de mieux pour les organisations du secteur**, puisque 73 % d'entre elles s'attendent à une baisse prononcée de leur activité cette année. Les trois segments du marché prévoient une baisse d'activité, mais celle-ci varie selon le type d'acteur : le gros œuvre anticipe une baisse des résultats très importante, tandis que le second œuvre prévoit des baisses, mais pas au-delà de -15 %.

Des réponses attendues de la part de l'exécutif

Contrairement à l'année 2023, durant laquelle les principales craintes portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de **main d'œuvre**, **ce sont désormais les contraintes financières et la baisse de la demande qui arrivent en tête des préoccupations des industriels.**

En conséquence de quoi les professionnels du secteur réclament aux pouvoirs publics un « *soutien à l'activité des entreprises* », avec une « *politique de la relance (de l'immobilier) neuf et des rénovations d'ampleur* ». « *L'absence de politique claire concernant le logement* » des derniers gouvernements « *a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce* », a regretté Philippe Gruat, président de l'AIMCC.

Ce dernier a néanmoins salué **les annonces du Premier ministre** faites lors de son discours de politique générale, notamment sur la « *simplification des normes* ». Philippe Gruat reste toutefois prudent, et attend de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Point positif, la crise actuelle ne semble pas trop inquiéter les organisations du secteur en ce qui concerne l'évolution des effectifs de leur entreprise. En effet, 60 % des répondants considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024. Une tendance qui s'explique notamment par le fort recours à l'intérim, premier « *levier* » de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

L'AIMCC rappelle également son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de **transition écologique** et de compétitivité, même si son président estime qu'**en ces temps de crise, la « priorité sera de soutenir l'activité des industriels du secteur ».**

Pour conclure, et concernant l'objectif du gouvernement de 200 000 rénovations énergétiques d'ampleur, l'AIMCC a déclaré que ce nombre pourra être atteint si et seulement si des mesures complémentaires sont mises en place. L'Association des industries des produits de construction réclame notamment « *un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace* », et un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat (**Anah**) « *pour faire face à l'afflux de dossiers* ».

Jérémy Leduc

BATIRAMA

Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

par Batirama

🕒 01/02/2024



Selon une enquête de l'AIMCC, association française des industries des produits de construction, la crise du secteur va s'accroître en 2024. Photo © jcomp - Freepik

En 2023, **86% des acteurs interrogés** dans cette enquête "ont connu une **baisse d'activité**", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour **2024**, la proportion des acteurs qui s'attendent à une **baisse prononcée de leur activité** grimpe à **73%**, selon cette **enquête** à laquelle près de **trois quarts des organisations professionnelles** du secteur ont répondu.

Contraintes financières et baisse de la demande, les principaux freins à l'activité

Parmi les principaux **freins à l'activité** dans les mois à venir, "les **contraintes financières** (difficultés de trésorerie, endettement) et la **baisse de la demande** sont très largement au centre des préoccupations des industriels", a indiqué l'**Association française des industries des produits de construction** (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un "soutien à l'activité des entreprises", avec une "politique de la relance (de l'immobilier) neuf et des rénovations d'ampleur".



Philippe Gruat, président de l'AIMCC.

"L'absence de politique claire concernant le **logement**" des derniers gouvernements "a été un **facteur aggravant de la crise** qui s'annonce", a déploré **Philippe Gruat**, président de l'AIMCC, lors d'un point presse. Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la "simplification des normes", tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Le **chiffre d'affaires** du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a "une baisse de marge très claire dans l'industrie", souligne-t-elle.

L'intérim, premier levier de baisse des effectifs

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des **entreprises du gros oeuvre** (filière du béton) anticipant une **baisse supérieure à 15%**, alors que le **second oeuvre** (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des **baisses n'allant "pas au-delà de 15%"**, précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura **pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents**, lesquels devraient "rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture". Cela s'explique par le **fort recours du secteur à l'intérim**, premier "levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Concernant la **transition écologique** du secteur et sa décarbonation, elle demeure une "priorité de long terme", selon M. Gruat, qui a toutefois prévenu que "lorsqu'une crise de ce niveau là se profile, la première action, c'est aussi la **survie de nos entreprises** et la **solidité de leurs bilans**".

Enfin, s'agissant de l'objectif fixé par le gouvernement de **200.000 rénovations thermiques d'ampleur**, il ne pourra être atteint que sous réserve de **mesures complémentaires**, notamment "un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace" et un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) "pour faire face à l'afflux de dossiers".



Bâtiment • En France, la crise des matériaux de construction va empirer

En France, la crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, selon une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur ([AIMCC](#)). Une conséquence logique du recul de l'immobilier. En 2023, 86 % des acteurs interrogés dans cette enquête « ont connu une baisse d'activité ». Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73 %, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu. En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un « soutien à l'activité des entreprises », avec une « politique de la relance de l'immobilier neuf et des rénovations d'ampleur ».



Bâtiment • En France, la crise des matériaux de construction va empirer

En France, la crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, selon une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur ([AIMCC](#)). Une conséquence logique du recul de l'immobilier. En 2023, 86 % des acteurs interrogés dans cette enquête « ont connu une baisse d'activité ». Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73 %, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu. En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un « soutien à l'activité des entreprises », avec une « politique de la relance de l'immobilier neuf et des rénovations d'ampleur ».

Les professionnels de la construction sonnent l'alarme



Conséquence logique du recul de l'immobilier, les professionnels du secteur des matériaux de construction anticipent une année difficile en 2024, selon une enquête publiée mercredi 31 janvier par l'Association des Industriels du Secteur ([AIMCC](#)).

Une année 2023 morose, 2024 inquiète

En 2023, 86% des acteurs interrogés ont fait état d'une baisse d'activité, dont 47% ont enregistré une chute supérieure à 5%, révèle l'enquête de l'AIMCC. Pour l'année en cours, 73% des professionnels s'attendent à une nouvelle baisse prononcée de leur activité, selon les résultats de l'enquête qui a bénéficié de la participation de près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur.

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a « une baisse de marge très claire dans l'industrie », souligne l'AIMCC.

Difficultés de trésorerie, endettement et baisse de la demande pèsent sur le secteur de la construction

Les contraintes financières, notamment les difficultés de trésorerie et l'endettement, ainsi que la baisse de la demande, sont identifiées comme les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, a déclaré l'AIMCC dans un communiqué. Les industriels du secteur appellent les pouvoirs publics à soutenir l'activité des entreprises en mettant en place une politique de relance du secteur immobilier, tant pour le neuf que pour les rénovations d'ampleur.

L'Etat manque de clarté dans sa politique du logement

Philippe Gruat, président de l'AIMCC, souligne que l'absence de politique claire concernant le logement des gouvernements précédents a été un facteur aggravant de la crise annoncée.

Il a salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, notamment sur la simplification des normes, tout en exprimant une attente prudente quant à la manière dont le gouvernement envisage de les mettre en oeuvre.

Concernant l'objectif gouvernemental de 200 000 rénovations thermiques d'ampleur, l'AIMCC estime qu'il ne pourra être atteint que sous réserve de mesures complémentaires, notamment un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement opérationnel, ainsi qu'un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour faire face à l'afflux de dossiers

Des conséquences sur la transition écologique du secteur

La transition écologique du secteur et sa décarbonation demeure une « priorité de long terme », selon M. Gruat. Il prévient néanmoins que « lorsqu'une crise de ce niveau là se profile, la première action, c'est aussi la survie de nos entreprises et la solidité de leurs bilans ».



Résultats de Novaxia, Sdrif-e et produits de construction au menu des brèves urbanisme pour la semaine du 29 janvier

Retrouvez en bref quelques actualités récentes en matière d'aménagement et d'urbanisme : les résultats 2023 de Novaxia ; l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Sdrif ; la nouvelle enquête publique sur le projet de CHU Grand Paris Nord ; le sondage de l'AIMCC sur le marché des produits de construction ; le baromètre Arthur Loyd sur l'attractivité des zones d'emplois ; l'élection de Gaylor Le Chequer à la tête de la Fédération des EPL franciliennes ; les premières opérations de la foncière Centres-villes vivants de la MGP ; le dossier de la Fnau sur les coopérations territoriales...

Matériaux de construction : la crise va s'accroître en 2024

La crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée mercredi par une association des industriels du secteur ([AIMCC](#)).

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête "ont connu une baisse d'activité", dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, "les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels", a indiqué l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un "soutien à l'activité des entreprises", avec une "politique de la relance (de l'immobilier) neuf et des rénovations d'ampleur".

"L'absence de politique claire concernant le logement" des derniers gouvernements "a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce", a déploré Philippe Gruat, président de l'AIMCC, lors d'un point presse.

Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, mardi lors de son discours de politique générale, notamment sur la "simplification des normes", tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a "une baisse de marge très claire dans l'industrie", souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros oeuvre (filiale du béton) anticipant une baisse supérieure à 15%, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant "pas au-delà de 15%", précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient "rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture".

Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier "levier" de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

Concernant la transition écologique du secteur et sa décarbonation, elle demeure une "priorité de long terme", selon M. Gruat, qui a toutefois prévenu que "lorsqu'une crise de ce niveau là se profile, la première action, c'est aussi la survie de nos entreprises et la solidité de leurs bilans".

Enfin, s'agissant de l'objectif fixé par le gouvernement de 200.000 rénovations thermiques d'ampleur, il ne pourra être atteint que sous réserve de mesures complémentaires, notamment "un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace" et un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) "pour faire face à l'afflux de dossiers".



Crédits : AIMCC

L'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024



Philippe Gruat, le président de l'AIMCC, lors de la conférence de presse à Paris le 31 janvier 2024. © AIMCC

ÉTUDE. L'organisation professionnelle a conduit une enquête auprès de ses adhérents. Il en ressort une inquiétude grandissante quant aux volumes d'activité envisagés par les entreprises en 2024. Elles sont toutefois confiantes sur le volet de l'emploi avec 60% d'entre elles qui tablent sur des effectifs stables, voire en progression sur l'année en cours.

Philippe Gruat, le président de l'association des [industries](#) des produits de construction (AIMCC), est à la tête d'une fédération professionnelle qui ne représente pas moins de 7.000 entreprises et 430.000 emplois répartis au sein de 39 organisations professionnelles. A ce titre, assis qu'il est sur un chiffre d'affaires global de 60Md€ soit 3% du PIB français, son message est clair : le secteur de la construction doit cesser de se disperser par des annonces individuelles et fédérer les énergies pour parler d'une seule voix. Il faut dire que l'enquête annuelle de tendances dont l'AIMCC vient de rendre publics les résultats lors d'une conférence de presse organisée à Paris le 31 janvier n'est pas des plus rieuses.

2023, la baisse de la demande comme frein principal

Le bilan de 2023 donne d'ores et déjà le ton puisque concernant le volume d'activité enregistré, 86% des répondants déclarent une baisse, dont 47% la calculent supérieure à -5%. Les 14% restants sont pour leur part partagés entre progression et stagnation. Concernant le niveau d'activité par filière, l'enquête montre que le secteur du gros oeuvre déclare des résultats

quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022, tandis que de son côté, le second oeuvre ressent dans sa majorité une hausse légère de sa production vendue de matériaux de construction. Pour les industriels, les raisons principales invoquées sont clairement identifiées : la baisse de la demande, pour 35% des organisations professionnelles interrogées, mais aussi la hausse des coûts salariaux pour 25% d'entre elles. Les prix de l'énergie n'apparaissent plus pour leur part dans le haut du panier des freins conjoncturels puisqu'à peine 10% des répondants leur imputent leurs difficultés économiques.

2024, *annus horribilis*

Reste que si 2023 peut se caractériser par un atterrissage chahuté, 2024 a toutes les allures du *crash*. Toujours d'après l'enquête de l'AIMCC qui lui permet de dessiner quelques perspectives marquantes pour l'année en cours, près de la moitié des industriels (47%) tablent sur une baisse comprise entre -5% et -10% de leur volume d'activité. Pire : ils sont 26% à l'entrevoir supérieure à -10%. Dans le détail et par segment de marché, les chiffres sont encore plus préoccupants puisque côté gros oeuvre, la baisse anticipée devrait être supérieure à -15%. Une humeur qui ne semble toutefois pas surprendre l'AIMCC qui avait prévu cette décélération. Sur le volet recrutement et malgré une conjoncture peu rassurante, les industriels sont toutefois 60% à tabler sur une stagnation de leurs effectifs, voire une progression. Le gros oeuvre est encore une fois le segment d'activité qui affiche les craintes les plus fortes et s'attend pour sa part à une diminution de l'emploi. D'autant que si l'emploi est là, les compétences ne le sont pas forcément. Les techniciens de maintenance continuent dans le volet raréfaction puisque plus de 45% des industriels disent éprouver des difficultés à en embaucher.

Faire pression sur les pouvoirs publics

Pour les industriels, les freins à l'activité pour 2024 sont clairement montrés du doigt : les contraintes financières et la baisse de la demande. Les tensions d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie passent pour leur part au second plan. Face à cette avalanche de mauvaises notes, l'AIMCC ne compte pas cependant baisser les bras et s'est fixée une ligne de conduite : exiger des pouvoirs publics la relance de la construction neuve et de la rénovation. "*Le verbe exiger n'est pas totalement adapté car cela fait des années que nous alertons le gouvernement sur la crise du logement, argue Philippe Gruat. Nous n'avons eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics, sans avoir jamais reçu de véritable écoute. Si nous n'avons pas dans nos habitudes de crier au loup, notre voix n'a été entendue que début 2023. La prise de conscience est bien tardive*". L'AIMCC qui se dit engagée au nom de ses adhérents dans la décarbonation de ses activités industrielles ne veut pas non plus lâcher sur ce chapitre essentiel du passage à l'industrie verte. "*Il faut surmonter la baisse du volume d'activité qui est forte dans sa violence tout en maintenant l'objectif sur le long terme de transformation du secteur industriel afin de coller aux objectifs de la transition écologique*", a tenu à affirmer Philippe Gruat. De quoi rassurer sur une éventuelle "pause environnementale" dictée par des impératifs de sauvetage du secteur industriel des fabricants de produits de la construction.

Attendre de voir

Un Philippe Gruat qui s'est dit pour sa part rassuré par les annonces faites par le Premier ministre Gabriel Attal lors de son discours de politique générale mardi 30 janvier. "*La simplification des normes, la réquisition des logements vides, le second volet du programme industrie verte ou encore l'intégration des logements intermédiaires au décompte de la loi SRU sont des annonces qui vont dans le bon sens*, concède-t-il. *L'essentiel de son discours sur le logement nous convient. Reste à savoir comment cela sera mis en oeuvre et à quel rythme, car il faut bien dire que le diable se cache souvent dans les détails*".

Revue de presse des acheteurs - semaine du 29 janvier



[Matières premières] Matériaux de construction : les industriels s'attendent à une année 2024 délicate

En 2024, l'industrie des matériaux de construction prévoit une année difficile avec une baisse anticipée de 5 à 10% de l'activité pour plus de la moitié des industriels. Déjà en 2023 près de la moitié des membres de l'[AIMCC](#) ont enregistré une baisse de 5% des volumes. >> [Lire l'article sur Le Mondeur.](#)

[Industrie] Gabriel Attal défend une écologie « populaire » et « de croissance »

Gabriel Attal défend une écologie "populaire" et "de croissance" sans annoncer de nouvelles mesures significatives sur les questions environnementales. Celui-ci indique cependant la **mobilisation des industriels contre la pollution plastique** avec une "écologie populaire" qui s'appuie sur les entreprises. >> [Lire l'article sur Les Échos.](#)

[RSE] Énergie renouvelable : où en est réellement la France comparée aux pays européens ?

La France reste en retard sur ses voisins européens en matière d'énergie renouvelable malgré des progrès récents critiqués. En effet, plusieurs pays européens atteignent des records en matière d'énergie renouvelable ces dernières années comme le Portugal, l'Allemagne ou encore l'Espagne. La Suède, par exemple, à l'électricité la plus décarbonée d'Européen. » [Lire l'article sur L'info durable.](#)

Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

L'AIMCC a organisé le 31 janvier une conférence pour présenter les résultats de son enquête annuelle de tendances. Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'[AIMCC](#), fabricants de produits de gros oeuvre, second oeuvre et équipements ont été invités à y répondre en ligne entre décembre et janvier.

29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74% répartis de la manière suivante: 40% gros oeuvre, 47% second oeuvre et 13% équipements.

Bilan de l'année 2023 : principaux résultats de l'enquête

Concernant le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) pour les produits entrant dans la construction, par rapport à 2022 : 86% des répondants ont connu une baisse d'activité. 47% d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5%. Les 14% restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises, la baisse générale d'activité en 2023 est principalement imputée à la baisse de la demande pour 35% des répondants et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts pour 25% d'entre eux. Parmi les autres freins cités : les contraintes de main d'oeuvre pour 12%, les tensions sur les prix d'approvisionnement pour 11% et sur les prix de l'énergie pour 10%, puis les disponibilités de matériels et matériaux pour 6%.

Pour le niveau d'activité par filière, le gros oeuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le second oeuvre affiche majoritairement une légère hausse. Les résultats des équipements sont beaucoup plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Enjeux et perspectives pour 2024 : principaux résultats de l'enquête

Concernant l'opinion sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction, les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité en 2024 au regard de 2023 (déjà à la baisse). Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5% et -10%. Pour 26% des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10%). Seuls 20% des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

Les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes : le gros oeuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second oeuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15% et que les équipements sont cohérents dans leurs réponses avec le second oeuvre.

À la question quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 : 60% considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture. Le second oeuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros oeuvre envisage une diminution de ses effectifs.

À la question quels profils d'emplois seront les plus recherchés en 2024, près de la moitié des organisations professionnelles interrogées répondent celui des techniciens.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels, alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'oeuvre.

Les principales attentes des entreprises de la filière construction pour 2024 sont (par ordre décroissant) : la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation, la décarbonation, la transformation numérique, la formation des collaborateurs et le développement de la souveraineté nationale et européenne.

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

Le soutien à l'activité des entreprises, en exigeant des pouvoirs publics une politique de la relance du neuf et des rénovations d'ampleur, en massifiant la rénovation performante des bâtiments et en impulsant la solidarité de l'ensemble de la filière.

La compétitivité et l'autonomie stratégique, en accélérant la transition écologique tout en maîtrisant les coûts, en fortifiant la propriété des données de l'association et en maîtrisant leur exploitation.

La transition écologique, en impulsant et en accompagnant les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits, en décarbonant les process, produits et ouvrages, en représentant les industriels dans le déploiement de la REP et d'actions d'économie circulaire (sobriété de l'utilisation des ressources naturelles, cadrage des conditions de réemplois,...).

Avec l'apport du CSF Industries pour la construction

L'AIMCC souligne son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de transition écologique et de compétitivité, mais aussi les progrès notables sur les projets « structurants » du Contrat Stratégique de Filière (actions collectives et innovations de rupture), notamment des feuilles de route de décarbonation des industries du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes.

Les nouveaux projets « structurants » démarrés fin 2023 se poursuivront en 2024 avec la participation active du secrétariat général du Conseil National de l'Industrie, pour bâtir un Plan de Sobriété Hydrique des industries pour la construction et une dizaine de projets d'économie circulaire dans la construction visant, en particulier, le développement du recyclage de produits en béton et en terre cuite, des peintures et des produits routiers.

Pour Philippe Gruat, président de l'AIMCC : « Face aux multiples enjeux auxquels les industriels vont être confrontés en 2024, notre première priorité sera de soutenir leur activité, en exigeant des pouvoirs publics une politique de relance du neuf mais aussi la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à une nouvelle crise financière, nous appelons de nos vœux la solidarité de l'ensemble de la filière car c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. Notre deuxième priorité sera d'assurer compétitivité et autonomie stratégique aux industriels qui doivent accélérer la transition écologique, tout en maîtrisant les coûts dans une conjoncture complexifiée par l'augmentation des coûts salariaux liés à l'inflation, des prix de l'énergie et des matières qui ne reviendront pas à leurs prix initiaux et par leur obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Notre ambition en 2024 sera également de

continuer à impulser et accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits et de représenter les industriels dans le déploiement de la REP pour contribuer à plus d'intégration de contenu en recyclé dans les produits. Enfin, nous continuerons à accompagner les industriels dans la mise en oeuvre d'actions d'économie circulaire, en s'assurant que les produits réemployés soient toujours conformes aux normes actuelles, que les responsabilités assurantielles soient définies et que les metteurs sur marché de ces produits produisent des FDES. »

Produits de construction : résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC



L'AIMCC a organisé le 31 janvier dernier une conférence pour présenter les résultats de son enquête annuelle de tendances. Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'AIMCC, fabricants de produits de gros oeuvre, second oeuvre et équipements ont été invités à y répondre en ligne entre décembre et janvier.

Concernant le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) pour les produits entrant dans la construction, par rapport à 2022 : 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation. Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises, la baisse générale d'activité en 2023 est principalement imputée à la baisse de la demande pour 35 % des répondants et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts pour 25 % d'entre eux. Parmi les autres freins cités : les contraintes de main d'oeuvre pour 12 %, les tensions sur les prix d'approvisionnement pour 11 % et sur les prix de l'énergie pour 10 %, puis les disponibilités de matériels et matériaux pour 6 %. Pour le niveau d'activité par filière, le gros oeuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le second oeuvre affiche majoritairement une légère hausse. Les résultats des équipements sont beaucoup plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Enjeux et perspectives

Concernant l'opinion sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction, les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité en 2024 au regard de 2023 (déjà à la baisse). Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024. Les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes : le gros oeuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second oeuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15 % et que les équipements sont cohérents dans leurs réponses avec le second oeuvre. À la question quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 : 60 % considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture. Le second oeuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros oeuvre envisage une diminution de ses effectifs. À la question quels profils d'emplois seront les plus recherchés en 2024, près de la moitié des organisations professionnelles interrogées répondent celui

des techniciens. Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels, alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'oeuvre. Les principales attentes des entreprises de la filière construction pour 2024 sont (par ordre décroissant) : la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation, la décarbonation, la transformation numérique, la formation des collaborateurs et le développement de la souveraineté nationale et européenne.

Les priorités de l'AIMCC

Le soutien à l'activité des entreprises, en exigeant des pouvoirs publics une politique de la relance du neuf et des rénovations d'ampleur, en massifiant la rénovation performante des bâtiments et en impulsant la solidarité de l'ensemble de la filière. La compétitivité et l'autonomie stratégique, en accélérant la transition écologique tout en maîtrisant les coûts, en fortifiant la propriété des données de l'association et en maîtrisant leur exploitation. La transition écologique, en impulsant et en accompagnant les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits, en décarbonant les process, produits et ouvrages, en représentant les industriels dans le déploiement de la REP et d'actions d'économie circulaire (sobriété de l'utilisation des ressources naturelles, cadrage des conditions de réemplois,...). L'AIMCC souligne son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de transition écologique et de compétitivité, mais aussi les progrès notables sur les projets « structurants » du Contrat Stratégique de Filière (actions collectives et innovations de rupture), notamment des feuilles de route de décarbonation des industries du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes. Les nouveaux projets « structurants » démarrés fin 2023 se poursuivront en 2024 avec la participation active du secrétariat général du Conseil National de l'Industrie, pour bâtir un Plan de Sobriété Hydrique des industries pour la construction et une dizaine de projets d'économie circulaire dans la construction visant, en particulier, le développement du recyclage de produits en béton et en terre cuite, des peintures et des produits routiers.

La crise des matériaux de construction devrait se poursuivre en 2024

L'Association des industries des produits de construction (AIMCC) a présenté, à l'occasion d'une conférence de presse, les résultats de son enquête annuelle sur les tendances du secteur. Volume d'activité en 2023, principaux freins à leur activité ou encore perspectives pour 2024... Voici ce qui est ressorti de cette conférence.



Le secteur des matériaux ne déroge pas à la règle. Lui aussi subit de plein fouet la crise du logement qui gangrène le pays depuis de nombreux mois. C'est en tout cas ce que révèlent les résultats d'une enquête dévoilée ce mercredi par l'Association des industries des produits de construction (AIMCC), à laquelle ont participé 29 des 39 organisations professionnelles du secteur.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. **En 2023, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité**, et 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %. Une baisse de l'activité qui s'explique surtout, pour 35 % des répondants, par **une baisse de la demande**. L'inflation est la deuxième cause, puisque 25 % des répondants la considèrent comme responsable de la baisse de leur activité.

Or, **2024 ne présage rien de mieux pour les organisations du secteur**, puisque 73 % d'entre elles s'attendent à une baisse prononcée de leur activité cette année. Les trois segments du marché prévoient une baisse d'activité, mais celle-ci varie selon le type d'acteur : le gros oeuvre anticipe une baisse des résultats très importante, tandis que le second oeuvre prévoit des baisses, mais pas au-delà de -15 %.

Des réponses attendues de la part de l'exécutif

Contrairement à l'année 2023, durant laquelle les principales craintes portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de [main d'oeuvre](#), ce sont désormais les contraintes financières et la baisse de la demande qui arrivent en tête des préoccupations des industriels.

En conséquence de quoi les professionnels du secteur réclament aux pouvoirs publics un « soutien à l'activité des entreprises », avec une « politique de la relance (de l'immobilier) neuve et des rénovations d'ampleur ». « L'absence de politique claire concernant le logement » des derniers gouvernements « a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce », a regretté Philippe Gruat, président de l'AIMCC.

Ce dernier a néanmoins salué [les annonces du Premier ministre](#) faites lors de son discours de politique générale, notamment sur la « simplification des normes ». Philippe Gruat reste toutefois prudent, et attend de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Point positif, la crise actuelle ne semble pas trop inquiéter les organisations du secteur en ce qui concerne l'évolution des effectifs de leur entreprise. En effet, 60 % des répondants considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024. Une tendance qui s'explique notamment par le fort recours à l'intérim, premier « levier » de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

L'AIMCC rappelle également son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de [transition écologique](#) et de compétitivité, même si son président estime qu'en ces temps de crise, la « priorité sera de soutenir l'activité des industriels du secteur ».

Pour conclure, et concernant l'objectif du gouvernement de 200 000 rénovations énergétiques d'ampleur, l'AIMCC a déclaré que ce nombre pourra être atteint si et seulement si des mesures complémentaires sont mises en place. L'Association des industries des produits de construction réclame notamment « un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace », et un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat ([Anah](#)) « pour faire face à l'afflux de dossiers ».



REPÈRES

Matériaux

Les industriels entrent dans le dur

Selon la dernière enquête de l'Association des industries des produits de construction (AIMCC), 47% de ses membres ont connu une baisse d'activité supérieure à 5% en 2023. Ce recul est principalement lié à une diminution de la demande (35% des répondants) et à l'inflation qui renchérit les coûts (25%).

Les industriels prévoient pour 2024 un fléchissement encore plus significatif de l'activité en volume. Pour la moitié des répondants, la baisse devrait être comprise entre 5% et 10%. Pour un quart d'entre eux, elle pourrait même être plus importante. En cause : toujours, les contraintes financières et une demande en berne.

➡ www.lemoniteur.fr/aimcc/

Dossier Construction

E C O N O M I E

Les matériaux victimes collatérales



Les distributeurs de matériaux sont pessimistes pour l'année 2024

Depuis près de deux ans, le ralentissement de l'activité pèse sur le marché des matériaux de construction. Aujourd'hui, les différents facteurs de la crise laissent présager une année 2024 difficile pour les professionnels.

■ Charlotte Cresson

Le sujet semble aujourd'hui tabou. Difficile d'obtenir un entretien avec les acteurs de la distribution. Et cela peut se comprendre. Impacté depuis près de deux ans par la guerre en Ukraine, le marché des matériaux est aujourd'hui étroitement lié à la crise du logement. « Un vient de vivre trois années exceptionnelles avec des marges importantes mais le coup de frein dans la construc-

tion des logements individuels nous met en difficulté », s'inquiète un acteur du secteur. La hausse des taux, l'inflation et le peu de crédits accordés aux acheteurs contribuent à la fragilité du marché. Les permis de construire connaissent une chute vertigineuse et les carnets de commandes se vident pour les professionnels. « Le marché des matériaux fait partie des dommages collatéraux du recul du logement. Les terrains ne se vendent plus. Aujourd'hui, dans la périphérie de Poitiers par exemple, il n'y en a plus. » La Vienne fait en effet face à un recul de 32,4% de déclarations d'ouverture de chantier pour des logements neufs au cours de ces douze derniers mois et -40,1% pour les locaux non résidentiels. A contrario, « les prix des matériaux sont sur une fourchette haute stabilisée. Le prix du bois notamment a baissé mais

devrait augmenter à nouveau de 6 à 12% en mars-avril ». Côté production, la dynamique est à la baisse et la hausse des prix à venir « risque de créer des pénuries ». Par exemple, la fabrication de granulats dans la Vienne a connu une baisse de 9,2% sur 12 mois. Le béton prêt à l'emploi caracole en tête avec une hausse des coûts de 16,4% sur 12 mois, tandis que le PVC connaît une baisse significative de 29,3%. Globalement, les prix qui avaient explosé courant 2022 tendent à se stabiliser dans une fourchette haute.

« Une réelle inquiétude »
« On va avoir une année très difficile. Il y a une réelle inquiétude aujourd'hui, beaucoup d'artisans que nous avons comme clients sont contraints de liquider leur entreprise. On aimerait que le gouvernement fasse quelque chose pour les mai-

sons individuelles, en péril », se désespère le spécialiste de la vente de matériaux de construction, pas vraiment convaincu par le plan d'attaque pour le logement exposé par Gabriel Attal le 30 janvier dernier. Afin de répondre aux nouvelles exigences écologiques du gouvernement, les professionnels s'adaptent. « On est en train d'évoluer vers des normes environnementales mais ce ne sera pas pour demain. Aujourd'hui, seule une niche de clients veut des matériaux biosourcés comme la laine de bois, le chanvre ou le coton, mais ça reste cher. » Selon une étude réalisée par l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC), fin janvier 2024, 86% des professionnels interrogés ont connu une baisse d'activité en 2023 et 73% s'attendent à une baisse en 2024.



ENTREPRISES

Pompes à chaleur, portes, fenêtres... victimes de la crise de l'immobilier

Le chômage partiel fait son apparition chez certains fournisseurs de matériaux et d'équipements.

Christophe Palierse

L'onde de choc de la crise du logement n'en finit pas de s'élargir. Après les professionnels de l'immobilier et les entreprises du bâtiment, les fournisseurs de matériaux et d'équipements sont désormais touchés – d'autant, qu'au-delà de l'effondrement du « neuf », un ralentissement se fait sentir dans la rénovation.

Alors que le marché des travaux publics reste ferme, les producteurs de granulats et de béton prêt à l'emploi (BPE) sont en premier lieu concernés. « L'année 2023 affiche des plus bas historiques, et nos prévisions pour 2024 annoncent une baisse encore plus marquée : baisse de production de près de 6 % pour les granulats, à 301 millions de tonnes – la moyenne des vingt-six dernières années s'établissant à 370 millions de tonnes par an –, et baisse de l'ordre de 10,5 % pour le BPE, dont les volumes passeraient de 36,7 millions de m³ en 2023 à 32,8 millions de m³ en 2024 », indique l'Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction (Unicem).

Dans ce contexte, la gestion des ressources humaines risque fort d'être optimisée. « Nous n'avons pas encore de données fiables sur les mesures d'adaptation prises par nos entreprises face à cette crise du logement. Par comparaison à la crise

financière de 2008, lors de laquelle les baisses de production n'avaient pas atteint les plus bas historiques actuellement constatés, nos professions avaient adapté leurs outils industriels par l'arrêt des recrutements, le non-remplacement des départs, le recours à des préretraites et l'arrêt du recours à l'intérim », rappelle-t-on à l'Unicem.

Au-delà des matériaux, c'est bien l'ensemble d'une filière industrielle qui est touchée à des « degrés divers », selon l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC).

Atomisation du secteur

« Nous nous attendons à des années 2024 et 2025 en retrait. Celui-ci a commencé fin 2023 », prévient son président, Philippe Gruat. Il rappelle que « la ligne de conduite est de ne pas fermer de ligne de production » parce que « ça peut coûter très cher » et que « les besoins de logements et d'infrastructures sont là ». Il s'attend plutôt à une réduction des coûts fixes : le recours à l'intérim devrait être comprimé – il a pu représenter 25 à 30 % des effectifs de certaines usines. Les industriels « peuvent jouer » aussi sur le non-remplacement des départs naturels.

Le président de l'AIMCC rappelle également l'existence de nombreuses petites équipes ou

entreprises, ce qui rend moins visible, en tout cas à l'instant T, l'impact social du retournement. Cette atomisation vaut notamment pour les fabricants de portes et fenêtres. « *Nos adhérents représentent environ 55 % de la production* », précise le délégué général de l'Union des fabricants de menuiseries (UFME), Philippe Macquart. Tandis que la baisse des carnets de commandes, amorcée en septembre, s'accélère (-10 à -15 % en janvier), les entreprises ont déjà commencé à s'adapter avec « *l'arrêt des heures supplémentaires, de l'intérim* ». En outre, le chômage partiel fait son apparition. « *La situation est plus compliquée qu'avant la crise sanitaire. Nous n'avons aucune visibilité* », déplore le délégué général de l'UFME.

Le retournement se fait également sentir chez les fabricants de système de chauffage et de ventilation. Comptant 15 sites de production en France, Groupe Atlantic, le leader de la pompe à chaleur, fait état d'un « *recours à l'activité partielle* », notamment pour les sites de Billy-Berclau (Pas-de-Calais), de Merville (Nord), ou de La Roche-sur-Yon (Vendée). Pour autant, Atlantic conserve « *une démarche dynamique d'investissements en France* », avec son projet d'implantation à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

D'une manière générale, note le président de l'AIMCC, les industriels maintiennent leurs investissements de R&D dans un objectif de décarbonation. ■

« **La ligne de conduite est de ne pas fermer de ligne de production.** »

PHILIPPE GRUAT

Président de l'Association française des industries des produits de construction



Les matériaux victimes collatérales

Depuis près de deux ans, le ralentissement de l'activité pèse sur le marché des matériaux de construction. Aujourd'hui, les différents facteurs de la crise laissent présager une année 2024 difficile pour les professionnels.

Le sujet semble aujourd'hui tabou. Difficile d'obtenir un entretien avec les acteurs de la distribution. Et cela peut se comprendre. Impacté depuis près de deux ans par la guerre en Ukraine, le marché des matériaux est aujourd'hui étroitement lié à la crise du logement. « On vient de vivre trois années exceptionnelles avec des marges importantes mais le coup de frein dans la construction des logements individuels nous met en difficulté », s'inquiète un acteur du secteur. La hausse des taux, l'inflation et le peu de crédits accordés aux acheteurs contribuent à la fragilité du marché. Les permis de construire connaissent une chute vertigineuse et les carnets de commandes se vident pour les professionnels. « Le marché des matériaux fait partie des dommages collatéraux du recul du logement. Les terrains ne se vendent plus. Aujourd'hui, dans la périphérie de Poitiers par exemple, il n'y en a plus. » La Vienne fait en effet face à un recul de 32,4% de déclarations d'ouverture de chantier pour des logements neufs au cours de ces douze derniers mois et -40,1% pour les locaux non résidentiels. A contrario, « les prix des matériaux sont sur une fourchette haute stabilisée. Le prix du bois notamment a baissé mais devrait augmenter à nouveau de 6 à 12% en mars-avril ». Côté production, la dynamique est à la baisse et la hausse des prix à venir « risque de créer des pénuries ». Par exemple, la fabrication de granulats dans la Vienne a connu une baisse de 9,2% sur 12 mois. Le béton prêt à l'emploi caracole en tête avec une hausse des coûts de 16,4% sur 12 mois, tandis que le PVC connaît une baisse significative de 29,3%. Globalement, les prix qui avaient explosé courant 2022 tendent à se stabiliser dans une fourchette haute.

« Une réelle inquiétude »

« On va avoir une année très difficile. Il y a une réelle inquiétude aujourd'hui, beaucoup d'artisans que nous avons comme clients sont contraints de liquider leur entreprise. On aimerait que le gouvernement fasse quelque chose pour les maisons individuelles, en péril », se désespère le spécialiste de la vente de matériaux de construction, pas vraiment convaincu par le plan d'attaque pour le logement exposé par Gabriel Attal le 30 janvier dernier. Afin de répondre aux nouvelles exigences écologiques du gouvernement, les professionnels s'adaptent. « On est en train d'évoluer vers des normes environnementales mais ce ne sera pas pour demain. Aujourd'hui, seule une niche de clients veut des matériaux biosourcés comme la laine de bois, le chanvre ou le coton, mais ça reste cher. » Selon une étude réalisée par l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC), fin janvier 2024, 86% des professionnels interrogés ont connu une baisse d'activité en 2023 et 73% s'attendent à une baisse en 2024.

Edition : 15 février 2024 P.12

Famille du média : Médias
professionnels

Périodicité : Hebdomadaire

Audience : N.C.



Journaliste : -

Nombre de mots : 258

Matériaux de construction : l'AIMCC pessimiste pour 2024

L'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) a présenté son bilan 2023 et ses perspectives pour 2024.



Philippe Gruat, président de l'AIMCC.

La construction va mal, et avec elle, c'est tout un secteur qui s'apprête à vivre une année 2024 des plus compliquées. C'est en tout cas ce qui ressort de la dernière enquête réalisée par l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC). Selon l'AIMCC, 2023 avait déjà été compliquée pour la très grande majorité des entreprises du secteur puisque 86 % d'entre elles faisaient état d'une baisse d'activité. Pour 2024, les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes. Le gros œuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second œuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15 %. Les équipements, eux, sont cohérents dans leurs réponses avec le second œuvre.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels, alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'œuvre.

Pour Philippe Gruat, président de l'AIMCC, "face aux multiples enjeux auxquels les industriels vont être confrontés en 2024, notre première priorité sera de soutenir leur activité, en exigeant des pouvoirs publics une politique de relance du neuf mais aussi la massification de la rénovation performante des bâtiments."

15 février 2024



SE CONNECTER

ACCUEIL

ARTICLES ET ANALYSES

MAGAZINES

ACTUALITÉ ENTREPRISES

À PROPOS



Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : les résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC

ACTUALITÉ ENTREPRISES, CONSTRUCTION, DÉCARBONATION, PRODUITS, TRANSITION NUMÉRIQUE BY LARA GASQUET - 15 FÉVRIER 2024

L'AIMCC a organisé le 31 janvier une conférence pour présenter les résultats de son enquête annuelle de tendances. Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'AIMCC, fabricants de produits de gros œuvre, second œuvre et équipements ont été invités à y répondre en ligne entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante: 40 % gros œuvre, 47 % second œuvre et 13 % équipements.

Bilan de l'année 2023 : principaux résultats de l'enquête

Concernant le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) pour les produits entrant dans la construction, par rapport à 2022 : **86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %.** Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises, la baisse générale d'activité en 2023 est principalement imputée à **la baisse de la demande pour 35 % des répondants et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts pour 25 % d'entre eux.** Parmi les autres freins cités : les contraintes de main d'œuvre pour 12 %, les tensions sur les prix d'approvisionnement pour 11 % et sur les prix de l'énergie pour 10 %, puis les disponibilités de matériels et matériaux pour 6 %.

Pour le niveau d'activité par filière, **le gros œuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le second œuvre affiche majoritairement une légère hausse.** Les résultats des équipements sont beaucoup plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Enjeux et perspectives pour 2024 : principaux résultats de l'enquête

Concernant l'opinion sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction, **les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité en 2024 au regard de 2023 (déjà à la baisse). Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %.** Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

Les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes : **le gros œuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second œuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15 % et que les équipements sont cohérents dans leurs réponses avec le second œuvre.**

À la question quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 : **60 % considèrent que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture.** Le second œuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros œuvre envisage une diminution de ses effectifs.

À la question quels profils d'emplois seront les plus recherchés en 2024, **près de la moitié des organisations professionnelles interrogées répondent celui des techniciens.**

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que **les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels,** alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'œuvre.

Les principales attentes des entreprises de la filière construction pour 2024 sont (*par ordre décroissant*) : **la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation, la décarbonation, la transformation numérique, la formation des collaborateurs et le développement de la souveraineté nationale et européenne.**

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

Le soutien à l'activité des entreprises, en exigeant des pouvoirs publics une politique de la relance du neuf et des rénovations d'ampleur, en massifiant la rénovation performante des bâtiments et en impulsant la solidarité de l'ensemble de la filière.

La compétitivité et l'autonomie stratégique, en accélérant la transition écologique tout en maîtrisant les coûts, en fortifiant la propriété des données de l'association et en maîtrisant leur exploitation.

La transition écologique, en impulsant et en accompagnant les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits, en décarbonant les process, produits et ouvrages, en représentant les industriels dans le déploiement de la REP et d'actions d'économie circulaire (sobriété de l'utilisation des ressources naturelles, cadrage des conditions de réemplois,...).

Avec l'apport du CSF Industries pour la construction

L'AIMCC souligne son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de transition écologique et de compétitivité, mais aussi les progrès notables sur les projets « structurants » du Contrat Stratégique de Filière (actions collectives et innovations de rupture), notamment des feuilles de route de décarbonation des industries du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes.

Les nouveaux projets « structurants » démarrés fin 2023 se poursuivront en 2024 avec la participation active du secrétariat général du Conseil National de l'Industrie, pour bâtir **un Plan de Sobriété Hydrique des industries pour la construction et une dizaine de projets d'économie circulaire dans la construction** visant, en particulier, le développement du recyclage de produits en béton et en terre cuite, des peintures et des produits routiers.



Le mot de Philippe Gruat, président de l'AIMCC : *Face aux multiples enjeux auxquels les industriels vont être confrontés en 2024, notre première priorité sera de soutenir leur activité, en exigeant des pouvoirs publics une politique de relance du neuf mais aussi la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à une nouvelle crise financière, nous appelons de nos vœux la solidarité de l'ensemble de la filière car c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. Notre deuxième priorité sera d'assurer compétitivité et autonomie stratégique aux industriels qui doivent accélérer la transition écologique, tout en maîtrisant les coûts dans une conjoncture complexifiée par l'augmentation des coûts salariaux liés à l'inflation, des prix de l'énergie et des matières qui ne reviendront pas à leurs prix initiaux et par leur obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Notre ambition en 2024 sera également de continuer à impulser et accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits et de représenter les industriels dans le déploiement de la REP pour contribuer à plus d'intégration de contenu en recyclé dans les produits. Enfin, nous continuerons à accompagner les industriels dans la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire, en s'assurant que les produits réemployés soient toujours conformes aux normes actuelles, que les responsabilités assurantielles soient définies et que les metteurs sur marché de ces produits produisent des FDES.*

L'AIMCC, Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 39 organisations professionnelles adhérentes, 430 000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français.

L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Via son enquête annuelle sur la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction, l'[AIMCC](#) affiche son pessimisme pour 2024.



Philippe Gruat, président de l'AIMCC, expose, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Paris, les résultats de son enquête sur annuelle qui concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction.

Le constat est sans appel, le secteur de la construction est en pleine crise... Et les résultats de l'enquête annuelle qu'a présentés l'AIMCC illustrent les difficultés que rencontre la filière. Mené auprès des industriels du gros oeuvre, du second oeuvre et des équipements, ce rapport détaillé concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction. De par la situation actuelle, les membres de l'association ont ainsi exprimé leur inquiétude.

Un pessimisme général, qui se reflète sur le volume d'activité en 2023 par rapport à 2022. En effet, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. Parmi eux, 47 % estiment cette chute supérieure à 5 %. « Une tendance qui est due à une diminution de la demande pour 35 % des interrogés et aux conséquences de l'inflation pour 25 % d'entre eux, explique Philippe Gruat, président de l'AIMCC. Mais d'autres freins ont été cités comme les contraintes de main-d'oeuvre, les tensions sur les prix d'approvisionnement et les prix de l'énergie. » Pour le niveau d'activité par filière, le gros oeuvre indique des résultats quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022. Tandis que le second oeuvre affiche une légère hausse. Quant aux équipements, les résultats sont plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Un volume d'activité en 2024 prévue à la baisse

En ce qui concerne l'opinion sur le volume d'activité pour 2024, les industriels prévoient un fléchissement très significatif comparé à 2023. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre 5 et 10 %. Mais pour 26 % d'entre eux, elle sera supérieure à 10 %. Seuls, 20 % des interrogés attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

« Les industriels vont être confrontés à de nombreux enjeux en 2024. Par conséquent, nous exigeons auprès des pouvoirs publics une politique de relance du neuf. Mais aussi, la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à cette nouvelle crise financière, nous appelons l'ensemble de la filière à tenir et à rester solidaire pour qu'on puisse réagir collectivement. En effet, c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. »

Tous les indicateurs en berne

De manière générale, les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes. Le gros oeuvre et les équipements anticipent une diminution des résultats très significative. Alors que le second oeuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de 15 %.

Quant à l'évolution des effectifs des entreprises pour 2024, elle devrait rester stable, voire progresser pour 60 % des interrogés. Mais de son côté, *« Le gros oeuvre envisage une diminution de ses effectifs. Ceci s'explique par une difficulté de recruter qui comprend aussi les intérimaires. Pour la plupart des organisations professionnelles, le profil le plus recherché en 2024 est celui des techniciens. »*

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

En ce qui concerne les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, les contraintes financières et la baisse des carnets de commandes sont au centre des préoccupations des industriels. Ces derniers doivent d'ailleurs répondre aux enjeux liés à la transition écologique. *« Il s'agit de leur priorité numéro 1. Les fabricants de matériaux de construction sont dans l'obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs dans ce domaine, nous allons nous assurer de leur compétitivité. Ceci, sans compromettre leur équilibre financier. Une tâche complexe à réaliser suite à l'inflation. Pour cette nouvelle année, nous souhaitons continuer à impulser et à accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits. Mais aussi, d'accompagner les industriels dans le déploiement de la Rep pour contribuer à l'économie circulaire. D'ailleurs, il est essentiel que les metteurs sur le marché de ces produits obtiennent des Fdes »*, conclut Philippe Gruat.

1 Association française des industries des produits de construction.

• **FRANCE 2** (17/02/24 à 20:15 | 00:03:08)

« **Le 20h de France 2 | Week-end** » *Maya LAUQUE*



La vente de logements neufs a chuté de près de 51,8% en France, impactant les chantiers de rénovation et ralentissant la production de pompes à chaleur. Itw de Philippe Gruat, président de l'Association française des industries des produits de construction.



Reportage 17' 27" :

<https://www.france.tv/france-2/journal-20h00/5689875-edition-du-samedi-17-fevrier-2024.html>

Produits de construction : le pessimisme gagne les industriels



Le bilan d'activité des industriels réunis au sein de l'AIMCC est à l'image du Bâtiment : une dégradation qui s'étend au fil des mois. L'étude publiée par l'association montre que pour 2024, l'ensemble des secteurs d'activités s'attend à une poursuite du recul, toutefois dans des proportions différentes.

Baromètre de l'état de la filière construction en France, l'étude menée par l'AIMCC, auprès de ses adhérents dresse un bilan 2023 et des perspectives 2024 peu encourageants. L'Association qui rassemble les organisations professionnelles représentatives des matériaux de constructions au sens large publie ainsi des résultats qui reflètent à la fois la baisse de la construction neuve, l'extrême frilosité de la demande, et le ralentissement de la dynamique des chantiers de rénovation.

86 % des industriels ont reculé en 2023

Image



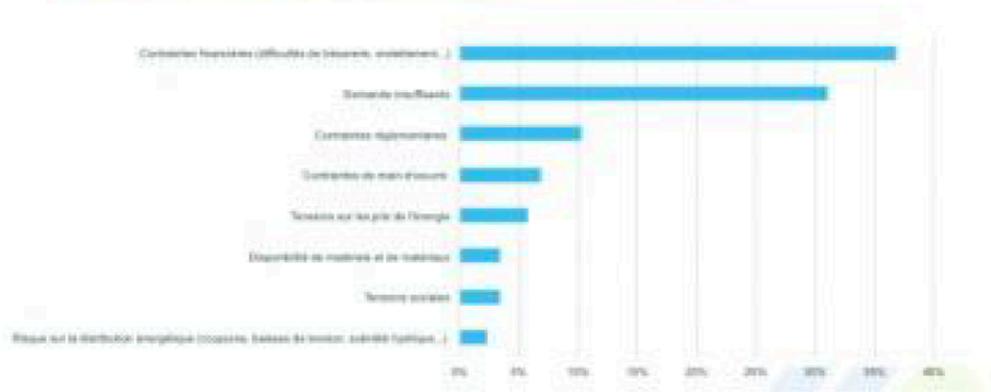
Interrogés sur le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) comparé à 2022, 86 % des répondants annoncent une baisse d'activité. Parmi ceux-ci, 47 % évoque un recul supérieur à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Par filière, le gros oeuvre déclare toujours des résultats en baisse dans une proportion quasi identiques par rapport à 2022. En revanche, dans le second oeuvre une majorité exprime une hausse, toutefois très légère.

Invités à citer les facteurs qui ralentissent leur activité, c'est d'abord la baisse de la demande, suivie de l'augmentation des coûts. Le manque de main d'oeuvre arrive quand même en 3e position avec 12% de répondants.

2024 : au-delà des -15 % pour le gros-oeuvre

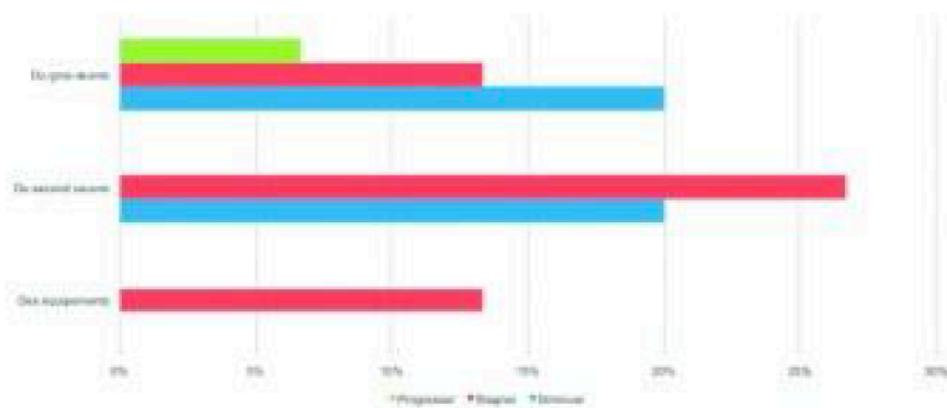
Opinion des organisations professionnelles sur les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises de leur fédération en 2024



Sur cette même question posée pour l'année 2024, les industriels citent massivement les contraintes financières et la baisse de la demande. Au centre de leurs préoccupations, ces deux freins orientent logiquement les réponses sur les perspectives d'activités pour l'année en cours. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. « Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024. », précise l'étude.

Image

Opinion des organisations professionnelles sur l'évolution en 2024 par rapport à 2023 pour les trois segments de marché des produits entrant dans la construction



Par secteur, là encore très logiquement, c'est le gros oeuvre qui anticipe les baisses les plus importantes. Toutefois, le second oeuvre prévoit également un recul « mais pas au-delà de -15 % », tout comme les industriels des équipements, deux secteurs

désormais rattrapés par la crise. M.-L. Barriera

Méthodologie : Enquête menée auprès des adhérents de l'AIMCC entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante : 40 % gros oeuvre, 47 % second oeuvre et 13 % équipements.



L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Via son enquête annuelle sur la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction, l'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024.



Philippe Gruat, président de l'AIMCC, expose, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Paris, les résultats de son enquête sur annuelle qui concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction.

Le constat est sans appel, le secteur de la construction est en pleine crise... Et les résultats de l'enquête annuelle qu'a présentés l'AIMCC¹ illustrent les difficultés que rencontre la filière. Mené auprès des industriels du gros œuvre, du second œuvre et des équipements, ce rapport détaillé concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction. De par la situation actuelle, les membres de l'association ont ainsi exprimé leur inquiétude.

Lire aussi : [Jean-Christophe Barbant : Double fonction à l'AIMCC](#)

Un pessimisme général, qui se reflète sur le volume d'activité en 2023 par rapport à 2022. En effet, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. Parmi eux, 47 % estiment cette chute supérieure à 5 %. « Une tendance qui est due à une diminution de la demande pour 35 % des interrogés et aux conséquences de l'inflation pour 25 % d'entre eux, explique Philippe Gruat, président de l'AIMCC. Mais d'autres freins ont été cités comme les contraintes de main-d'œuvre, les tensions sur les prix d'approvisionnement et les prix de l'énergie. » Pour le niveau d'activité par filière, le gros œuvre indique des résultats quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022. Tandis que le second œuvre affiche une légère hausse. Quant aux équipements, les résultats sont plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Un volume d'activité en 2024 prévue à la baisse

En ce qui concerne l'opinion sur le volume d'activité pour 2024, les industriels prévoient un fléchissement très significatif comparé à 2023. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre 5 et 10 %. Mais pour 26 % d'entre eux, elle sera supérieure à 10 %. Seuls, 20 % des interrogés attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

« Les industriels vont être confrontés à de nombreux enjeux en 2024. Par conséquent, nous exigeons auprès des pouvoirs publics une politique de relance du neuf. Mais aussi, la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à cette nouvelle crise financière, nous appelons l'ensemble de la filière à tenir et à rester solidaire pour qu'on puisse réagir collectivement. En effet, c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. »

Tous les indicateurs en berne

De manière générale, les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes. Le gros œuvre et les équipements anticipent une diminution des résultats très significative. Alors que le second œuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de 15 %.

Quant à l'évolution des effectifs des entreprises pour 2024, elle devrait rester stable, voire progresser pour 60 % des interrogés. Mais de son côté, *« Le gros œuvre envisage une diminution de ses effectifs. Ceci s'explique par une difficulté de recruter qui comprend aussi les intérimaires. Pour la plupart des organisations professionnelles, le profil le plus recherché en 2024 est celui des techniciens. »*

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

En ce qui concerne les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, les contraintes financières et la baisse des carnets de commandes sont au centre des préoccupations des industriels. Ces derniers doivent d'ailleurs répondre aux enjeux liés à la transition écologique. *« Il s'agit de leur priorité numéro 1. Les fabricants de matériaux de construction sont dans l'obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs dans ce domaine, nous allons nous assurer de leur compétitivité. Ceci, sans compromettre leur équilibre financier. Une tâche complexe à réaliser suite à l'inflation. Pour cette nouvelle année, nous souhaitons continuer à impulser et à accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits. Mais aussi, d'accompagner les industriels dans le déploiement de la Rep pour contribuer à l'économie circulaire. D'ailleurs, il est essentiel que les metteurs sur le marché de ces produits obtiennent des Fdes »,* conclut Philippe Gruat.

¹Association française des industries des produits de construction.



CONJONCTURE

Produits de construction : la fissure s'étend

L'AIMCC, association qui rassemble les organisations professionnelles représentatives des produits pour la construction, publie les résultats de son enquête menée auprès de ses adhérents : un bilan 2023 et des perspectives 2024 peu encourageants, puisque désormais, tous les secteurs sont touchés par la crise du neuf, la chute de la demande et le ralentissement de la rénovation.

Interrogés sur le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) comparé à 2022, 86 % des répondants annoncent une baisse d'activité. Parmi ceux-ci, 47 % évoquent un recul supérieur à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Par filière, le gros œuvre déclare toujours des résultats en baisse dans une proportion quasi identique à celle de 2022. En revanche, dans le second œuvre une majorité exprime une hausse, toutefois très légère. Invités à citer les facteurs qui ralentissent leur activité, c'est d'abord la baisse de la demande que mentionnent les chefs d'entreprise, suivie de l'augmentation des coûts. Le manque de main-d'œuvre arrive quand même en 3^e position avec 12 % de répondants.

Le gros œuvre au-delà des -15 % pour 2024 ?

Sur cette même question posée pour l'année 2024, les industriels citent massivement les contraintes financières et la baisse de la demande. Au centre de leurs préoccupations, ces deux freins orientent logiquement les réponses sur les perspectives d'activités pour l'année en cours. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. « Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024 », précise l'étude. Par secteur, là encore très logiquement, c'est le gros œuvre qui anticipe les baisses les plus importantes. Toutefois, le second œuvre prévoit également un recul « mais pas au-delà de -15 % », tout comme les industriels des équipements. ●

2

M.-L. B.



● ● ● L'actu

Conjoncture

➤ Les matériaux en baisse

En 2023, 47 % des organisations membres de l'AIMCC⁽¹⁾ ont enregistré une baisse d'activité supérieure à 5 %, principalement à cause du recul de la demande (35 % des répondants) et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts (25 %). 2024 s'annonce pire. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre 5 et 10 %. Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à - 10 %).

1. Association des industries de produits de construction.



REPÈRES ÉCO

ÉTUDE

Produits de construction : le pessimisme gagne les industriels

Baromètre de l'état de la filière construction en France, l'étude menée par l'AIMCC, auprès de ses adhérents dresse un bilan 2023 et des perspectives 2024 peu encourageants. L'association, qui rassemble les organisations professionnelles représentatives des matériaux de construction au sens large, publie ainsi des résultats qui reflètent à la fois la baisse de la construction neuve, l'extrême friabilité de la demande, et le ralentissement des chantiers de rénovation.

86 % ont reculé en 2023
 Interrogés sur le volume d'activité en 2023 (production vendue

et non chiffre d'affaires) comparé à 2022, 86 % des répondants annoncent une baisse d'activité. Parmi ceux-ci, 47 % évoque un recul supérieur à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation. Par filière, le gros œuvre déclare toujours des résultats en baisse dans une proportion quasi identiques à celle de 2022. En revanche, dans le second œuvre, une majorité exprime une hausse, toutefois très légère. Invités à lister les facteurs qui ralentissent leur activité, les industriels citent d'abord la baisse de la demande, suivie de l'aug-

mentation des coûts. Le manque de main-d'œuvre arrive quand même en 3^e position avec 12 % de répondants.

Au-delà des -15 % pour le gros-œuvre

Sur cette même question posée pour l'année 2024, les industriels citent massivement les contraintes financières et la baisse de la demande. Au centre de leurs préoccupations, ces deux freins orientent logiquement les réponses sur les perspectives d'activités pour l'année en cours. Pour la moitié des répondants, la baisse sera com-

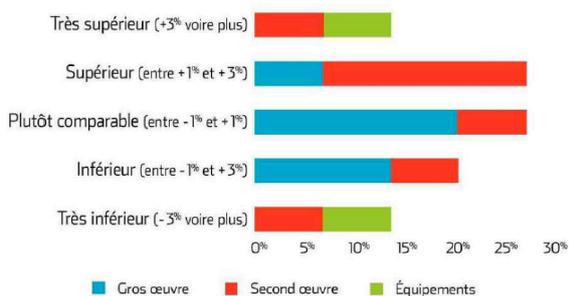
prise entre -5 % et -10 %. « Pour 26 % des sondés, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024 », précise l'étude.

En ce qui concerne l'analyse par secteur, très logiquement, c'est le gros œuvre qui anticipe les baisses les plus importantes. Toutefois, le second œuvre prévoit également un recul « mais pas au-delà de -15 % », tout comme les industriels spécialisés dans les équipements, deux secteurs désormais rattrapés par la crise. ● M.-L. Barriera

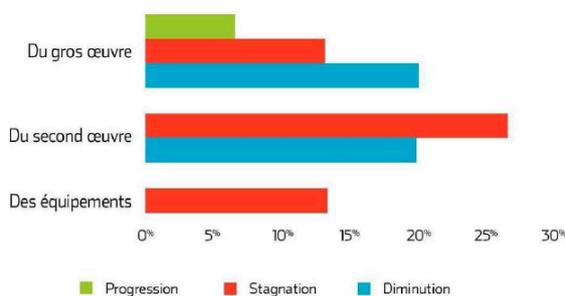
MÉTHODOLOGIE

Enquête menée auprès des adhérents de l'AIMCC entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante : 40 % gros œuvre, 47 % second œuvre et 13 % équipements.

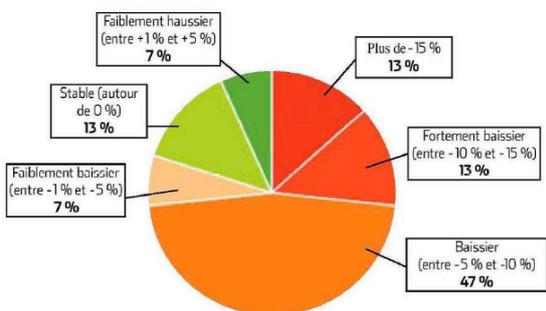
Opinions des organisations professionnelles sur le niveau d'activité de leur filière d'affaires en 2023



Opinions des organisations professionnelles sur l'évolution en 2024 par rapport à 2023 sur les trois segments de marché des produits entrant dans la construction



Opinions des organisations professionnelles sur le volume d'activité en 2024 par rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction (production vendue et non CA)



Opinions des organisations professionnelles sur les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises de leur fédération en 2024



14 mars 2024

L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Actualités ✎ Arnaud Le Brun 📅 16/02/2024 🏷️ #construction

Via son enquête annuelle sur la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction, l'AIMCC affiche son pessimisme pour 2024.



Philippe Gruat, président de l'AIMCC, expose, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Paris, les résultats de son enquête sur annuelle qui concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction.

Le constat est sans appel, le secteur de la construction est en pleine crise... Et les résultats de l'enquête annuelle qu'a présentés l'AIMCC¹ illustrent les difficultés que rencontre la filière. Mené auprès des industriels du gros œuvre, du second œuvre et des équipements, ce rapport détaillé concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction. De par la situation actuelle, les membres de l'association ont ainsi exprimé leur inquiétude.

Un pessimisme général, qui se reflète sur le volume d'activité en 2023 par rapport à 2022. En effet, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. Parmi eux, 47 % estiment cette chute supérieure à 5 %. « Une tendance qui est due à une diminution de la demande pour 35 % des interrogés et aux conséquences de l'inflation pour 25 % d'entre eux, explique Philippe Gruat, président de l'AIMCC. Mais d'autres freins ont été cités comme les contraintes de main-d'œuvre, les tensions sur les prix d'approvisionnement et les prix de l'énergie. » Pour le niveau d'activité par filière, le gros œuvre indique des résultats quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022. Tandis que le second œuvre affiche une légère hausse. Quant aux équipements, les résultats sont plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Un volume d'activité en 2024 prévue à la baisse

En ce qui concerne l'opinion sur le volume d'activité pour 2024, les industriels prévoient un fléchissement très significatif comparé à 2023. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre 5 et 10 %. Mais pour 26 % d'entre eux, elle sera supérieure à 10 %. Seuls, 20 % des interrogés attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

« Les industriels vont être confrontés à de nombreux enjeux en 2024. Par conséquent, nous exigeons auprès des pouvoirs publics une politique de relance du neuf. Mais aussi, la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face à cette nouvelle crise financière, nous appelons l'ensemble de la filière à tenir et à rester solidaire pour qu'on puisse réagir collectivement. En effet, c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. »

Tous les indicateurs en berne

De manière générale, les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes. Le gros œuvre et les équipements anticipent une diminution des résultats très significative. Alors que le second œuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de 15 %.

Quant à l'évolution des effectifs des entreprises pour 2024, elle devrait rester stable, voire progresser pour 60 % des interrogés. Mais de son côté, « Le gros œuvre envisage une diminution de ses effectifs. Ceci s'explique par une difficulté de recruter qui comprend aussi les intérimaires. Pour la plupart des organisations professionnelles, le profil le plus recherché en 2024 est celui des techniciens. »

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

En ce qui concerne les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, les contraintes financières et la baisse des carnets de commandes sont au centre des préoccupations des industriels. Ces derniers doivent d'ailleurs répondre aux enjeux liés à la transition écologique. « Il s'agit de leur priorité numéro 1. Les fabricants de matériaux de construction sont dans l'obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs dans ce domaine, nous allons nous assurer de leur compétitivité. Ceci, sans compromettre leur équilibre financier. Une tâche complexe à réaliser suite à l'inflation. Pour cette nouvelle année, nous souhaitons continuer à impulser et à accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits. Mais aussi, d'accompagner les industriels dans le déploiement de la Rep pour contribuer à l'économie circulaire. D'ailleurs, il est essentiel que les metteurs sur le marché de ces produits obtiennent des Fdes », conclut Philippe Gruat.

¹ Association française des industries des produits de construction.

Matériaux de construction: La crise va s'accroître en 2024

La crise du secteur des matériaux de construction va s'accroître en 2024, conséquence logique du recul de l'immobilier, estiment les professionnels dans une enquête publiée par une association des industriels du secteur (AIMCC).



Nouveau

© adobestock

En 2023, 86% des acteurs interrogés dans cette enquête « ont connu une baisse d'activité », dont 47% ont enregistré une baisse supérieure à 5%. Pour 2024, la proportion des acteurs qui s'attendent à une baisse prononcée de leur activité grimpe à 73%, selon cette enquête à laquelle près de trois quarts des organisations professionnelles du secteur ont répondu.

La baisse de la demande au centre des préoccupations

Parmi les principaux freins à l'activité dans les mois à venir, « les contraintes financières (difficultés de trésorerie, endettement) et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels », a indiqué l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) dans un communiqué.

En conséquence, ils réclament aux pouvoirs publics un « soutien à l'activité des entreprises », avec une « politique de la relance (de l'immobilier) neuve et des rénovations d'ampleur ».

« L'absence de politique claire concernant le logement » des derniers gouvernements « a été un facteur aggravant de la crise qui s'annonce », a déploré Philippe Gruat, président de l'AIMCC, lors d'un point presse.

Il a toutefois salué les annonces du Premier ministre Gabriel Attal, sur la « simplification des normes », tout en attendant de voir comment le gouvernement compte les appliquer.

Des marges en baisse

Le chiffre d'affaires du secteur est resté en revanche relativement stable en 2023, un constat qui s'explique par la répercussion de l'inflation des coûts de production sur les prix de vente, selon l'AIMCC. Toutefois, cette répercussion n'est que partielle et il y a « une baisse de marge très claire dans l'industrie », souligne-t-elle.

Les perspectives sont un peu hétérogènes, selon le type d'acteur, une partie des entreprises du gros oeuvre (filère du béton) anticipant une baisse supérieure à 15%, alors que le second oeuvre (isolation, plâtre, fenêtres) prévoit des baisses n'allant « pas au-delà de 15% », précise l'AIMCC.

Pour autant, la majorité (60%) des entreprises interrogées estiment que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur leurs effectifs permanents, lesquels devraient « rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture ».

Cela s'explique par le fort recours du secteur à l'intérim, premier « levier » de baisse des effectifs cité par les entreprises pour s'ajuster.

La transition écologique, une priorité de long terme

Concernant la transition écologique du secteur et sa décarbonation, elle demeure une « priorité de long terme », selon M. Gruat, qui a toutefois prévenu que « lorsqu'une crise de ce niveau là se profile, la première action, c'est aussi la survie de nos entreprises et la solidité de leurs bilans ».

Enfin, s'agissant de l'objectif fixé par le gouvernement de 200.000 rénovations thermiques d'ampleur, il ne pourra être atteint que sous réserve de mesures complémentaires, notamment « un dispositif d'octroi des aides et d'accompagnement rapidement opérationnel et efficace » et un renforcement de l'Agence nationale de l'habitat ([Anah](#)) « pour faire face à l'afflux de dossiers ».

Le secteur des matériaux, également touché par la crise



© Auffret Matériaux

La crise connue par le BTP n'épargne aucun segment. Les professionnels de la production et de la vente des matériaux la subissent aussi avec, pour beaucoup, une baisse de leur activité en 2023. Ils restent prudents pour 2024, prévoyant une nouvelle dégradation du secteur.

Des commandes en baisse pour les matériaux

La **crise du logement** actuelle a des effets dans bien des domaines, par phénomène de rebond. Tandis que les professionnels de la construction manquent de commandes, les **fabricants de matériaux** et les négociants voient eux aussi leur activité baisser. Une situation déjà constatée en 2023 et qui ne devrait pas s'améliorer en 2024.

C'est du moins ce que déclarent les entreprises du secteur dans l'enquête annuelle de l'Association des industries des produits de construction (**AIMCC**). L'organisme vient d'en dévoiler les résultats avec une constante, la **baisse d'activité** liée cette fois non plus à la hausse des matières premières et aux difficultés d'approvisionnement, mais bien à des commandes en diminution.

La baisse d'activité en premier motif

Selon les chiffres publiés, 86 % des sondés estiment qu'en 2023 leur activité a ralenti. Près de la moitié (47 %) évaluent cette chute à plus de 5 %. La première cause en est la réduction de la demande pour 35 % des répondants. L'inflation n'arrive qu'après, jugée responsable pour ¼ des entreprises.

En 2024, les organisations professionnelles ne prévoient pas d'embellie. Elles sont même 73 % à envisager une nouvelle baisse de leur activité. Une évolution toutefois, les origines seraient différentes de 2023 avec des motifs variables selon les acteurs. Ainsi, pour l'approvisionnement en matériaux du **gros oeuvre**, elle aurait pour base la baisse de l'activité liée au recul du nombre de constructions. À l'inverse, pour le **second oeuvre**, la baisse pourrait être modérée, limitée à 15 %. Ce

secteur bénéficie en effet des travaux de rénovation qui s'accroissent ces derniers mois, notamment sous l'effet des aides de l'État.

Une amélioration par la relance de la construction

Pour sortir de cette situation cette fois directement liée à l'activité, les professionnels s'entendent tous sur la nécessité d'une action de l'État, que ce soit dans le neuf ou la **rénovation**. Ces opérations auraient pour atout la relance du secteur et, avec lui, de l'ensemble de la profession, à commencer par la vente de matériaux.

Cette attente a été en partie entendue par le gouvernement. Le Premier ministre Gabriel Attal a en effet annoncé à la mi-février plusieurs mesures pour relancer le secteur. Cela devrait notamment se traduire par une simplification des **démarches de construction**. Une mesure en tête des demandes pour tous les professionnels afin de leur donner un peu d'air et faciliter les mises en route de nouveaux projets.

Dans cette ambiance un peu morose, une bonne nouvelle toutefois : malgré la situation, environ 60 % des sondés estiment que leurs effectifs devraient rester stables en 2024. La première raison est le recours important à l'intérim.

ÉTUDE AIMCC

Bulletin de santé des matériaux : un pouls au ralenti

Le bilan d'activité des industriels réunis au sein de l'AIMCC est à l'image du Bâtiment : une dégradation qui s'étend au fil des mois. Une étude* publiée par l'association montre que pour 2024, l'ensemble des secteurs d'activités s'attend à une poursuite du recul, toutefois dans des proportions différentes. L'association, qui rassemble les organisations professionnelles représentatives des matériaux de constructions au sens large, publie ainsi des résultats qui reflètent à la fois la baisse de la construction neuve, l'extrême frilosité de la demande, et le ralentissement de la dynamique des chantiers de rénovation.

Interrogés sur le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) comparé à 2022, 86 % des répondants annoncent une baisse



d'activité. Parmi ceux-ci, 47 % évoquent un recul supérieur à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Par filière, le gros œuvre déclare toujours des résultats en baisse dans une proportion quasi identique à 2022. En re-

vanche, dans le second œuvre une majorité exprime une hausse, toutefois très légère. Invités à citer les facteurs qui ralentissent leur activité, c'est d'abord la baisse de la demande, suivie de l'augmentation des coûts. Le manque de main-d'œuvre arrive quand

même en 3^e position avec de répondants.

Sur cette même question posée pour l'année 2024, les industriels citent massivement les contraintes financières et la baisse de la demande. Au centre de leurs préoccupations, ces deux freins orientent logique-

ment les réponses sur les perspectives d'activité pour l'année en cours. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. « Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024 », précise l'étude.

Par secteur, là encore très logiquement, c'est le gros œuvre qui anticipe les baisses les plus importantes. Toutefois, le second œuvre prévoit également un recul « mais pas au-delà de -15 % », tout comme les industriels des équipements, deux secteurs désormais rattrapés par la crise. ● M.-L. B.

* Méthodologie : Enquête menée auprès des adhérents de l'AIMCC entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante : 40 % gros œuvre, 47 % second œuvre et 13 % équipements.

L'AIMCC ANALYSE LES TENDANCES DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION

L'Association des industries des produits de construction (AIMCC) est au cœur des enjeux qui façonnent le secteur de la construction en France. Avec plus de 7 000 entreprises représentant un chiffre d'affaires de 60 Mds € et générant 430 000 emplois, l'AIMCC a rendu public l'enquête annuelle réalisée auprès de ces adhérents sur les tendances du marché. Cette enquête, à laquelle ont participé 29 des 39 organisations professionnelles membres de l'AIMCC, aussi bien fabricants de produits de gros œuvre, second œuvre et équipements pour la construction et les travaux publics, note une baisse d'activité pour le secteur. Elle est effective pour 86 % des répondants, dont 47 % disent avoir enregistré une baisse supérieure à -5 %. Les facteurs explicatifs à cette baisse sont multiples, allant de la diminution de la demande à l'impact de l'inflation sur les coûts, en passant par les contraintes de main-d'œuvre et les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie.

→ Perspectives encourageantes pour 2024

Dans ce contexte contraint, le gros œuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le



Illustration des différents métiers de industries des produits de construction.

second œuvre affiche une légère hausse. L'enquête a également mis en lumière des perspectives encourageantes pour 2024, ainsi 60 % des organisations professionnelles estiment que les effectifs devraient rester stables, voire augmenter. Les techniciens sont identifiés comme les

profils d'emplois les plus recherchés pour l'année à venir. Par ailleurs, les prévisions du secteur des travaux publics sont estimées à une progression de +2 % en valeur mais à une baisse de -1 % en volume, témoignant des impacts en matière de coûts de production. ■

Conjoncture et perspectives des industries des produits de construction : les résultats de l'enquête de tendances de l'AIMCC



L'AIMCC a organisé le 31 janvier une conférence pour présenter les résultats de son enquête annuelle de tendances. Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'AIMCC, fabricants de produits de gros œuvre, second œuvre et équipements ont été invités à y répondre en ligne entre décembre et janvier. 29 des 39 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux de réponse de 74 % répartis de la manière suivante: 40 % gros œuvre, 47 % second œuvre et 13 % équipements.

Bilan de l'année 2023 : principaux résultats de l'enquête

Concernant le volume d'activité en 2023 (production vendue et non chiffre d'affaires) pour les produits entrant dans la construction, par rapport à 2022 : 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. 47 % d'entre eux estiment la baisse supérieure à -5 %. Les 14 % restants se partagent entre progression d'activité et stagnation.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises, la baisse générale d'activité en 2023 est principalement imputée à la baisse de la demande pour 35 % des répondants et aux conséquences de l'inflation avec l'augmentation des coûts pour 25 % d'entre eux. Parmi les autres freins cités : les contraintes de main d'œuvre pour 12 %, les tensions sur les prix d'approvisionnement pour 11 % et sur les prix de l'énergie pour 10 %, puis les disponibilités de matériels et matériaux pour 6 %.

Pour le niveau d'activité par filière, le gros œuvre déclare des résultats quasi identiques en 2023 par rapport à 2022, alors que le second œuvre affiche majoritairement une légère hausse. Les résultats des équipements sont beaucoup plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Enjeux et perspectives pour 2024 : principaux résultats de l'enquête

Concernant l'opinion sur le volume d'activité (production vendue et non CA) en 2024 par

rapport à 2023 pour les produits entrant dans la construction, les industriels prévoient un fléchissement très significatif de l'activité en 2024 au regard de 2023 (déjà à la baisse). Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre -5 % et -10 %. Pour 26 % des répondants, elle sera plus importante (supérieure à -10 %). Seuls 20 % des répondants attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024.

Les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes : le gros œuvre anticipe des résultats en baisse très importants, alors que le second œuvre prévoit des baisses mais pas au-delà de -15 % et que les équipements sont cohérents dans leurs réponses avec le second œuvre.

À la question quelle est votre opinion sur l'évolution des effectifs des entreprises de votre fédération en 2024 : 60 % considèrent

que les effectifs devraient rester stables, voire progresser en 2024, malgré la conjoncture. Le second œuvre envisage majoritairement de voir stagner ses effectifs tout comme les équipements. Le gros œuvre envisage une diminution de ses effectifs.

À la question quels profils d'emplois seront les plus recherchés en 2024, près de la moitié des organisations professionnelles interrogées répondent celui des techniciens.

Concernant les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, c'est sans surprise que les contraintes financières et la baisse de la demande sont très largement au centre des préoccupations des industriels, alors que les craintes pour 2023 portaient sur les tensions sur les prix d'approvisionnement et de l'énergie ou sur la pénurie de main d'œuvre.

Les principales attentes des entreprises de la filière construction pour 2024 sont (par ordre décroissant) : la maîtrise des coûts, la propriété des données et leur exploitation, la décarbonation, la transformation numérique, la formation des collaborateurs et le développement de la souveraineté nationale et européenne.

Les priorités de l'AIMCC pour 2024

Le soutien à l'activité des entreprises, en

exigeant des pouvoirs publics une politique de la relance du neuf et des rénovations d'ampleur, en massifiant la rénovation performante des bâtiments et en impulsant la solidarité de l'ensemble de la filière.

La compétitivité et l'autonomie stratégique, en accélérant la transition écologique tout en maîtrisant les coûts, en fortifiant la propriété des données de l'association et en maîtrisant leur exploitation.

La transition écologique, en impulsant et en accompagnant les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits, en décarbonant les process, produits et ouvrages, en représentant les industriels dans le déploiement de la REP et d'actions d'économie circulaire (sobriété de l'utilisation des ressources naturelles, cadrage des conditions de réemplois,...).

Avec l'apport du CSF Industries pour la construction

L'AIMCC souligne son alignement sur les priorités de l'industrie et de la filière construction en termes de transition écologique et de compétitivité, mais aussi les progrès notables sur les projets « structurants » du Contrat Stratégique de Filière (actions collectives et innovations de rupture), notamment des feuilles de route de décarbonation des industries du ciment, du verre, des tuiles et briques et des routes.

Les nouveaux projets « structurants » démarrés fin 2023 se poursuivront en 2024 avec la participation active du secrétariat général du Conseil National de l'Industrie, pour bâtir un Plan de Sobriété Hydrique des industries pour la construction et une dizaine de projets d'économie circulaire dans la construction visant, en particulier, le développement du recyclage de produits en béton et en terre cuite, des peintures et des produits routiers.

Le mot de Philippe Guat, président de l'AIMCC : Face aux multiples enjeux auxquels les industriels vont être confrontés en 2024, notre première priorité sera de soutenir leur activité, en exigeant des pouvoirs publics une politique de relance du neuf mais aussi la massification de la rénovation performante des bâtiments. Face

à une nouvelle crise financière, nous appelons de nos vœux la solidarité de l'ensemble de la filière car c'est par le dialogue et les échanges que notre secteur pourra traverser cette phase difficile. Notre deuxième priorité sera d'assurer compétitivité et autonomie stratégique aux industriels qui doivent accélérer la transition écologique, tout en maîtrisant les coûts dans une conjoncture complexifiée par l'augmentation des coûts salariaux liés à l'inflation, des prix de l'énergie et des matières qui ne reviendront pas à leurs prix initiaux et par leur obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Notre ambition en 2024 sera également de continuer à impulser et accompagner les feuilles de route de transition écologique de chaque famille de produits et de représenter les industriels dans le déploiement de la REP pour contribuer à plus d'intégration de contenu en recyclé dans les produits. Enfin, nous continuerons à accompagner les industriels dans la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire, en s'assurant que les produits réemployés soient toujours conformes aux normes actuelles, que les responsabilités assurantielles soient définies et que les metteurs sur marché de ces produits produisent des FDES.



L'AIMCC, Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 39 organisations professionnelles adhérentes, 430 000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français.



L'AIMCC exprime son inquiétude pour 2024

Le constat est sans appel, le secteur de la construction est en pleine crise... Et les résultats de l'enquête annuelle qu'a présentés l'AIMCC illustrent les difficultés que rencontre la filière. Mené auprès des industriels du gros œuvre, du second œuvre et des équipements, ce rapport détaillé concerne la conjoncture et les perspectives des industries des produits de construction. De par la situation actuelle, les membres de l'association ont ainsi exprimé leurs inquiétudes. Un pessimisme général, qui se reflète sur le volume d'activité en 2023 par rapport à 2022. En effet, 86 % des répondants ont connu une baisse d'activité. Parmi eux, 47 % estiment cette chute supérieure à 5 %. « Une tendance qui est due à une diminution de la demande pour 35 % des interrogés et aux conséquences de l'inflation pour 25 % d'entre eux », explique Philippe Gruat, président de l'AIMCC. Mais d'autres freins ont été cités comme les contraintes de main-d'œuvre, les tensions sur les prix d'approvisionnement et

les prix de l'énergie. » Pour le niveau d'activité par filière, le gros œuvre indique des résultats quasi-identiques en 2023 par rapport à 2022. Tandis que le second œuvre affiche une légère hausse. Quant aux équipements, les résultats sont plus contrastés en fonction de la famille représentée.

Un volume d'activité en 2024 prévue à la baisse. En ce qui concerne l'opinion sur le volume d'activité pour 2024, les industriels prévoient un fléchissement très significatif comparé à 2023. Pour la moitié des répondants, la baisse sera comprise entre 5 et 10 %. Mais pour 26 % d'entre eux, elle sera supérieure à 10 %. Seuls, 20 % des interrogés attendent une activité équivalente ou en légère hausse en 2024. « Les industriels vont être confrontés à de nombreux enjeux en 2024. Par conséquent, nous exigeons auprès des pouvoirs publics une politique de relance du neuf. Mais aussi, la massification de la rénovation performante

des bâtiments. » De manière générale, les trois segments de marché prévoient une baisse d'activité, avec des variations plus ou moins importantes. Le gros œuvre et les équipements anticipent une diminution des résultats très significative. Alors que le second œuvre prévoit des baisses, mais pas au-delà de 15 %. En ce qui concerne les principaux facteurs de freins à l'activité des entreprises en 2024, les contraintes financières et la baisse des carnets de commandes sont au centre des préoccupations des industriels. Ces derniers doivent d'ailleurs répondre aux enjeux liés à la transition écologique. « Il s'agit de leur priorité numéro 1. Les fabricants de matériaux de construction sont dans l'obligation d'investir dans la R&D pour répondre aux objectifs de décarbonation. Pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs dans ce domaine, nous allons nous assurer de leur compétitivité. Ceci, sans compromettre leur équilibre financier », conclut Philippe Gruat.

Anaud Le Brun